

Rapport de la

ONZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Lisbonne, 2-7 octobre 1978



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO dans la Région européenne (au 7 octobre 1978)

Albanie	Grèce	Pologne
Allemagne, Rép. féd. d'	Hongrie	Portugal
Autriche	Irlande	Roumanie
Belgique	Islande	Royaume-Uni
Bulgarie	Israël	Suède
Chypre	Italie	Suisse
Danemark	Luxembourg	Tchécoslovaquie
Espagne	Malte	Turquie
Finlande	Norvège	Yougoslavie
France	Pays-Bas	

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Europe

Première	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1949
Deuxième	—	Rome, Italie, 10-15 octobre 1960
Troisième	—	Rome, Italie, 8-13 octobre 1962
Quatrième	—	Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
Cinquième	—	Séville, Espagne, 5-11 octobre 1964
Sixième	—	Saint Julian, Malte, 28-31 octobre 1968
Septième	—	Budapest, Hongrie, 21-25 septembre 1970
Huitième	—	Munich, République fédérale d'Allemagne, 18-23 septembre 1972
Neuvième	—	Lausanne, Suisse, 7-12 octobre 1974
Dixième	—	Bucarest, Roumanie, 20-25 septembre 1976
Onzième	—	Lisbonne, Portugal, 2-7 octobre 1978

ERC/78/REP

RAPPORT

de la

ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE
(en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe)

Lisbonne, Portugal

2-7 octobre 1978

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1978

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	
Organisation de la Conférence	1 - 10
Cérémonie d'ouverture	11 - 13
Election du Président et des Vice-Présidents	14 - 16
Déclaration du Président	17 - 29
Adoption de l'ordre du jour	30
Clôture de la Conférence	31 - 36
RESUME DES DEBATS	
Allocution du Directeur général	37 - 46
Déclaration du Représentant du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe	47 - 53
Déclaration du Représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	54 - 57
Déclaration du Représentant du Conseil mondial de l'alimentation	58 - 63
Déclaration du Représentant du Fonds international de développement agricole	64 - 65
Observations sur l'allocution du Directeur général	66 - 69
Observations sur la déclaration du Représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	70
Réponses et commentaires du Directeur général sur les deux premiers jours de débats	71 - 75
Le nouveau régime océanique et ses incidences sur l'offre de poissons et la gestion des ressources en Europe	76 - 85
Incidences politiques à long terme des conclusions de l'étude sur l'évolution et les perspectives de la consommation, de la production et du commerce du bois en Europe, 1950-2000	86 - 99
Réforme agraire et développement rural, préparation de la Conférence mondiale	100 - 112
Développement de l'agriculture dans les zones défavorisées	113 - 119
Situation des ressources naturelles et environnement humain pour l'alimentation et l'agriculture	120 - 122
Activités actuelles et futures de la FAO en Europe	123 - 144
Représentation de l'Europe au:	
Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement	145
Groupe consultatif de la recherche agricole internationale	146 - 147
Convocation des futures Conférences régionales	148 - 150

ANNEXES

- A - Ordre du jour
- B - Liste des participants
- C - Liste des documents
- D - Allocution de M. Edouard Saouma, Directeur général
- E - Réponses et commentaires du Directeur général sur les deux premiers jours de débats
- F - Déclaration de M. Y. Chestnoy, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Europe

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, organisée en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, s'est tenue à Lisbonne (Portugal), à l'hôtel Ritz, du 2 au 7 octobre 1978, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Portugal.

2. Ont participé à la Conférence des délégations de 26 Etats Membres de la région européenne, à savoir:

Allemagne, Rép. féd. d'	Grèce	Portugal
Autriche	Hongrie	Roumanie
Belgique	Irlande	Royaume-Uni
Bulgarie	Islande	Suède
Chypre	Israël	Suisse
Danemark	Italie	Tchécoslovaquie
Espagne	Norvège	Turquie
Finlande	Pays-Bas	Yougoslavie
France	Pologne	

3. En outre, les Etats Membres suivants d'autres régions ont envoyé des observateurs:

Brésil
Etats-Unis d'Amérique

4. Le Membre ci-après des Nations Unies qui n'appartient pas à la FAO mais fait partie de la Commission économique pour l'Europe, a participé à la session en qualité d'observateur:

République démocratique allemande

5. Des observateurs du Saint-Siège ont aussi assisté aux travaux.

6. Ont également assisté à la Conférence des représentants des organisations et institutions ci-après du système des Nations Unies, en sus de la Commission économique pour l'Europe:

Nations Unies (Centre d'information)
Nations Unies (Troisième Conférence sur le droit de la mer)
Conseil mondial de l'alimentation
Programme alimentaire mondial
Fonds international de développement agricole
Agence internationale de l'énergie atomique

7. Des représentants de la Communauté économique européenne étaient également présents.

8. Des observateurs des organisations intergouvernementales ci-après ont assisté à la Conférence:

Conseil oléicole international
Organisation de coopération et de développement économiques.

9. Les organisations non gouvernementales suivantes ont envoyé des observateurs à la Conférence:

Commission internationale du génie agricole
Commission internationale des irrigations et du drainage
Fédération internationale des producteurs agricoles
Fédération internationale de l'économie familiale
Fédération syndicale mondiale.

10. La liste des participants figure à l'annexe B.

Cérémonie d'ouverture

11. Le Directeur général de la FAO, M. E. Saouma, en ouvrant la onzième Conférence régionale pour l'Europe, a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs présents. Il a remercié le Gouvernement du Portugal d'avoir invité la Conférence à Lisbonne et lui a exprimé sa gratitude pour l'hospitalité qu'il a bien voulu prodiguer. En priant le Dr Carlos Manuel de Costa Freitas, Ministre adjoint du Premier Ministre, de prendre la parole, il a tenu à souligner que sa présence à cette cérémonie d'ouverture témoignait de l'intérêt particulier que le Gouvernement portugais attachait aux délibérations de la Conférence.

12. Au nom du Gouvernement portugais, le Ministre adjoint du Premier Ministre a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a indiqué qu'à son avis la FAO est un instrument privilégié dans le secteur agro-alimentaire pour construire un nouvel ordre économique international et promouvoir la sécurité alimentaire mondiale. Il s'est également félicité des activités de la FAO en Europe, étant donné que cette région, de par sa richesse économique, scientifique, culturelle et technique, peut grandement contribuer à une coopération internationale mutuellement avantageuse.

13. Le Directeur général a remercié le Ministre adjoint du Premier Ministre de sa très intéressante communication qui, a-t-il dit, ne manquera pas de guider les débats. Il s'est déclaré d'accord avec lui pour souligner le rôle que la FAO doit jouer dans la formation du nouvel ordre économique international. Il a également rappelé la priorité que la FAO attache à la mise en oeuvre de l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale.

Election du Président et des Vice-Présidents

14. La Conférence unanime a élu président M. Antonio Vaz Portugal, Ministre de l'agriculture et des pêches du Portugal.

15. M. Vaz Portugal a remercié la Conférence de l'avoir porté à sa présidence et a demandé la soumission de candidatures pour l'élection des Vice-Présidents.

16. M. J. Lamo Espinosa, Ministre de l'agriculture de l'Espagne, a été élu premier Vice-Président. M. A. Kacala, Ministre adjoint de l'agriculture de la Pologne, a été à l'unanimité élu deuxième Vice-Président. M. S. Tataridis, Ministre adjoint de l'agriculture de la Grèce, a été à l'unanimité élu troisième Vice-Président. M. T. Hussey, Ministre d'Etat au Département de l'agriculture de l'Irlande, a été à l'unanimité élu quatrième Vice-Président. M. J.H.V. Davies, Sous-Secrétaire au Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation du Royaume-Uni, a été à l'unanimité élu cinquième Vice-Président.

Déclaration du Président

17. Le Ministre s'est dit heureux que la Conférence se soit réunie au Portugal et il a souhaité la bienvenue aux délégations des divers pays représentés.

18. Il a rendu hommage à la FAO et à son Directeur général, M. Edouard Saouma, rappelant l'esprit de la Conférence de Hot Springs et de la réunion de Québec en 1945, année où a été constituée la FAO dont le premier Directeur général fut Lord Boyd Orr avec qui le Ministre a collaboré au Rowette Research Institute. Il a rappelé le message que Lord Boyd Orr avait alors lancé au monde: "Nous devons poursuivre ce noble idéal consistant à définir une politique alimentaire qui libérera le monde de la faim et lui apportera la prospérité, car la santé du monde commence par l'alimentation".

19. Il a exposé la position du Portugal au sujet de la réunion, disant notamment: "En 1974, après le retour du Portugal au sein des nations libres, le Secrétaire d'Etat à l'agriculture de l'époque a invité la FAO à tenir sa onzième Conférence régionale pour l'Europe au Portugal. Cette invitation a été renouvelée par le Secrétaire d'Etat au développement agricole en 1976. Les membres du Gouvernement qui se sont succédé au Ministère de l'agriculture et des pêches n'ont jamais cessé de l'inscrire dans leur plan de travail et de tout mettre en oeuvre pour concrétiser cette invitation. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui et c'est à moi qu'incombe l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'agriculture portugaise".

20. Le Ministre a analysé la situation de l'agriculture portugaise, en soulignant les divers facteurs auxquels sont imputables les difficultés et même la stagnation que connaît le secteur agricole, à savoir "l'absence d'objectifs concrets et intégrés, clairement définis et planifiés, ainsi que l'application défectueuse de mécanismes capables, grâce à la connaissance de tous les éléments en jeu, de faire sortir avec dynamisme l'agriculture portugaise de la situation où elle se trouve et de créer une méthodologie appropriée permettant, sans ambiguïté et de façon cohérente, de savoir "quoi faire", "où le faire" et "comment le faire". On démontrera ainsi la contribution indispensable du secteur agricole à l'équilibre budgétaire du pays, l'agriculture devant donc s'affirmer comme une activité prioritaire. Il faut que nous nous dégagions rapidement de la situation actuelle, que je m'abstiens de qualifier, car nous devons être moins affectifs et plus objectifs et efficaces."

21. Le Ministre a déclaré en outre: "En 1978, le Portugal dépensera 18 milliards d'escudos uniquement pour acheter des céréales et 10 autres milliards pour acquérir des produits oléagineux. Il me semble qu'il vaudra la peine d'investir et de discipliner l'investissement au niveau national en l'intégrant dans un programme de développement qui garantisse le fonctionnement d'exploitations techniquement et économiquement viables et responsables. L'agriculture portugaise aspire à accroître sa productivité et à se perfectionner sur le plan technologique. Le développement planifié de l'agriculture portugaise aura pour base l'entreprise et le bien-être du monde rural et se traduira par l'exécution de projets d'expansion, l'investissement dans ce secteur représentant une priorité nationale. Le Portugal a vécu un processus complexe de consolidation des structures, et le passage de la situation héritée du passé à une agriculture et à un secteur des pêches préparés pour l'intégration européenne est un défi captivant lancé à notre capacité de réalisation. Assurer la concrétisation de cet objectif, de manière que l'agriculture et les pêches ne fassent pas obstacle au désir du peuple portugais de s'intégrer dans la Communauté économique européenne (CEE) dès que les conditions le permettront, est une tâche qui exige beaucoup de travail et un grand réalisme dans la recherche des solutions. Le Portugal doit donc moderniser son agriculture pour être à même de s'insérer parmi les pays à technologie avancée comme ceux de la CEE".

22. "La réforme agricole devra s'intégrer dans la politique de développement agricole, sans se transformer en une tâche inachevée ou en un puissant instrument politique, selon le mot de l'Ukrainien Wolf Ladejinsky, cité dans le recueil bien connu de ses écrits publié par la Banque mondiale (Agrarian Reform, an Unfinished Business). Réalisme et authenticité sont les moteurs de sa consolidation et doivent inspirer la révolution agricole qui conduira à construire la réforme agricole en se fondant sur une évolution technique, économique et sociale solide. A l'activité désordonnée succédera ainsi l'activité programmée, base indispensable pour passer d'une agriculture de sous-développement à une agriculture avancée, rénovatrice et novatrice, compétitive et génératrice de biens sociaux et d'équilibre financier pour le pays. L'agriculture que nous souhaitons promouvoir au Portugal devra

découler d'une programmation objective, engagée et disciplinée de toute la superficie productive nationale. Il importe de donner expression et vie à ces intentions dans la certitude que nous sommes tous capables de bâtir un avenir différent."

23. "La nécessité croissante de biens alimentaires à tous les niveaux et les problèmes complexes qui en découlent imposent la recherche de solutions qui, du fait de leur dimension scientifique, technique, socio-économique et politique, ne sauraient être trouvées dans l'isolement, mais doivent au contraire résulter d'un travail fécond, réalisé dans un esprit de coopération entre les diverses communautés humaines. Preuve en soit l'oeuvre entreprise avec enthousiasme par la FAO et par son Directeur général, M. Edouard Saouma, à savoir le Programme de coopération technique. L'évolution de l'agriculture mondiale, dans sa lutte pour l'augmentation de la productivité, ou la fixation des limites possibles de celle-ci, nous conduira inexorablement au seuil de la troisième révolution dans le monde agraire. Comment se réalisera cette révolution, telle est la question."

24. "En premier lieu, il importe de ne pas détruire ce qui a déjà été gagné et nous devons nous efforcer de hausser la productivité à des niveaux supérieurs à ceux que nous envisageons actuellement, même en tenant compte du fait que la loi des rendements décroissants pourra rendre les outputs peu significatifs par rapport à l'effort déployé. Comment la troisième révolution sera-t-elle caractérisée?"

25. "La troisième révolution sera marquée d'une manière décisive par des principes biologiques connus ou à découvrir et par le désir de conserver les ressources disponibles. Ajoutons à ces deux facteurs la nécessité de réduire au minimum notre dépendance à l'égard de l'énergie fossile."

26. "La capacité photosynthétique et les mécanismes qui la diversifient permettront de construire un avenir de plus grande productivité. A titre de curiosité et de méditation, voyons quel est le rapport entre l'output énergétique et la consommation d'énergie pour la production de divers aliments: blé, 2,2; pommes de terre 1,1; lait 0,3 et oeufs 0,16. L'emploi adéquat par hectare du cultivar capable d'utiliser au mieux l'énergie solaire est un défi lancé à la créativité des scientifiques et surtout à celle des généticiens spécialistes du cytoplasme, de manière que, grâce à la manipulation des éléments cytoplasmiques comme les mitochondries et les chloroplastes, on puisse obtenir des plantes plus tolérantes au milieu, plus riches en principes nutritifs, plus efficacement utilisables et plus économiques en ce qui concerne les coûts de production. Dans ces conditions, la sélection de variétés dotées de certaines caractéristiques photosynthétiques (trajet métabolique de composés en C4) permettra à la production de passer d'environ 10 à 12 tonnes de matière sèche par hectare (graminées dans les zones tempérées) à 30 tonnes (graminées dans les zones tropicales) et favorisera la production d'aliments riches en glucides cytoplasmiques (canne à sucre, betteraves, maïs, etc.). Les conquêtes de la science dans la manipulation des mécanismes photosynthétiques et des transporteurs de l'énergie biologique conduiront à une agriculture renouvelée et, suivant la latitude où elle sera pratiquée, à une meilleure utilisation et à un captage plus efficace de l'énergie solaire. Pousser les conquêtes scientifiques au niveau où elles pourront être appliquées rapidement dans l'exploitation, donnant lieu à des systèmes et à des mécanismes de production plus efficaces, tel est l'objectif à atteindre qui sera le test de la nouvelle capacité d'adaptation du travail de création et d'innovation aux réalités concrètes du secteur productif. Il faudra ensuite procéder à son incorporation dans l'art et dans la pratique de l'exploitation agricole."

27. Le Ministre a souligné l'importance des réseaux de coopération technique établis par la FAO et il a remercié la FAO et le PNUD de l'aide apportée aux travaux en cours au Portugal.

28. "La signification et la valeur de la coopération bilatérale dans des domaines choisis nous conduisent à exprimer notre gratitude aux gouvernements amis qui se sont montrés hautement compréhensifs dans cette phase de transition pour leur aide extrêmement utile qui contribue à accélérer le développement économique et, par conséquent, la consolidation d'un nouveau régime démocratique et la préparation indispensable afin que le Portugal

puisse s'intégrer dans la CEE d'une manière satisfaisante pour toutes les parties à la suite des négociations en cours et dès que les conditions seront favorables. La nécessité d'intensifier l'entraide entre les pays européens et l'importance de cette orientation pour les pays de niveau intermédiaire comme le Portugal entrent dans le cadre de la présente réunion et confèrent aux pays européens - qui, dans leur quasi-totalité, sont des pays développés, voire hautement développés et créateurs de technologies avancées - un degré élevé de responsabilité à l'égard des pays en développement. Le défi historique exige que l'on trouve des formules permettant avec réalisme de garantir des termes d'échanges commerciaux élargis et des transferts technologiques de nature à conduire progressivement la communauté mondiale, dans sa diversité nationale et régionale, à se rapprocher des objectifs d'équité et de justice qui devront caractériser le Nouvel ordre économique international et présider au dialogue Nord-Sud, Est-Ouest. D'autre part, la position privilégiée du Portugal lui permet de resserrer ses relations traditionnelles avec les pays du tiers monde, en particulier avec les nouveaux pays africains de langue portugaise, et rend possible la réalisation objective de projets de coopération mutuelle en apportant sa capacité de création et d'exécution dans le domaine où il est compétent".

29. Le Ministre a formulé des vœux pour l'issue de la Conférence et exprimé l'espoir que ses résultats "se traduisent dans l'avenir par l'amélioration du niveau de vie des populations rurales grâce à la création de systèmes de développement qui respectent l'équilibre écologique du monde où nous vivons, à une meilleure utilisation de ses ressources et à la conservation de ses potentialités. Le bien-être des populations rurales et le message que nous devons leur apporter en favorisant leur éducation sont des préoccupations auxquelles nous ne saurions nous soustraire. Nous trouvons un exemple de cette aspiration dans la réunion convoquée la semaine dernière à Lisbonne et organisée, sous les auspices du Comité de l'agriculture de la FAO, par le Groupe de travail sur l'économie familiale. Vulgariser, au niveau familial rural, l'éducation nutritionnelle dans les pays de la zone méditerranéenne est une tâche qui doit être encouragée de manière à économiser les ressources et à mieux satisfaire les besoins alimentaires des populations. Améliorer l'alimentation d'un peuple, c'est augmenter sa capacité de création et d'exécution".

Adoption de l'ordre du jour

30. La Conférence adopte l'ordre du jour qui est reproduit à l'annexe A.

Clôture de la Conférence

31. M. G.E. Bildesheim, Représentant régional pour l'Europe, a rappelé que le Directeur général s'était déclaré au début de la semaine très heureux que la Conférence ait pu se tenir au Portugal et avait vivement remercié le Gouvernement portugais de son invitation. Les travaux de la réunion approchant de leur terme, M. Bildesheim a exprimé au gouvernement sa gratitude pour l'excellence du personnel et des services mis à disposition, dont l'efficacité a grandement contribué au succès de la Conférence. Il a prié le Président de transmettre ses remerciements les plus sincères au Gouvernement du Portugal. Le Représentant régional a aussi remercié les délégués du soutien actif qu'ils apportent aux travaux de la FAO, en particulier dans la région européenne.

32. M. Bildesheim a ensuite évoqué le départ à la retraite de plusieurs collègues, notamment de M. G. Escardó Peinador (Espagne) qui, pendant de nombreuses années, a été étroitement associé aux activités de la FAO et a beaucoup concouru à son oeuvre dans la région et à l'excellence des relations existant entre l'Organisation et son pays. En remerciant M. Escardó, il lui a souhaité une heureuse retraite et exprimé l'espoir qu'il aura encore l'occasion de participer aux activités régionales. L'âge de la retraite est également venu pour le Secrétaire de la Conférence, M. K. Kállay, qui a été pendant de longues années l'un de ses proches collaborateurs au Bureau régional. Tout en regrettant vivement son départ, M. Bildesheim lui a souhaité une heureuse retraite mais a déclaré que, de notoriété publique, celle-ci ne correspondrait pas à une cessation d'activité car M. Kállay continuerait à collaborer avec la FAO, en particulier dans le domaine de la production animale.

33. Pour terminer, M. Bildesheim a remercié les pays qui avaient formulé des invitations pour la prochaine Conférence régionale, notant avec plaisir qu'ils étaient parvenus à s'entendre à l'amiable à ce sujet.

34. Au nom de toutes les personnes présentes, M. F.J. Specks (République fédérale d'Allemagne) a remercié le Président de la manière brillante dont il avait assuré la conduite des débats, permettant aux délégués d'examiner des questions ardues et de se mettre d'accord sans controverses, assurant ainsi le plein succès de la réunion. Il a aussi remercié les Vice-Présidents du précieux concours qu'ils avaient apporté au Président. M. Specks a prié le Président de transmettre sa gratitude au Gouvernement du Portugal qui avait organisé la Conférence. Sachant combien cette organisation avait coûté de travail et d'argent, tous les délégués ont vivement apprécié les efforts déployés pour leur assurer un séjour fructueux et agréable. L'amitié et l'hospitalité du peuple portugais y ont contribué pour beaucoup. M. Specks a tenu à remercier aussi le Secrétariat de la FAO qui, sous la direction éclairée du Représentant régional pour l'Europe, a fait tout son possible pour préparer et organiser la Conférence de manière satisfaisante. Enfin, M. Specks a prononcé des paroles élogieuses à l'endroit de M. Kállay et lui a présenté ses meilleurs voeux à la veille de son départ à la retraite.

35. Dans son discours de clôture, le Président a évoqué le défi que représente l'établissement de la sécurité alimentaire mondiale. Il faut accroître la production vivrière ainsi que la productivité de l'agriculture en recourant à une technologie agricole moderne et en assurant l'utilisation, la conservation et le renouvellement des ressources disponibles. La troisième révolution agricole doit avoir pour objectif la mise sur pied d'un système intégré efficace de production et de recherche agricoles axé sur les grands problèmes qui affecteront l'agriculture. L'un des buts à atteindre doit être le bien-être de la population, à savoir les agriculteurs eux-mêmes, leurs familles et leurs organisations professionnelles. Le Président a tenu à mentionner un autre point, qui avait été soulevé lors de la réunion sur l'économie familiale tenue la semaine précédente à Lisbonne: le rôle de l'économie familiale et des femmes pour garantir aux peuples du monde entier une alimentation saine et équilibrée. Il a en outre souligné la nécessité de renforcer et d'appuyer la coopération internationale de concert avec la FAO et les autres organisations internationales, compte tenu des divers stades de développement atteints par les différents pays, afin de concourir à la réalisation des objectifs d'équité et de justice qui doivent caractériser le Nouvel ordre économique international.

36. En félicitant le Secrétariat de la FAO de ses activités, le Président a rendu particulièrement hommage à M. Kállay. Il a remercié les délégués de leur active participation aux débats et a déclaré combien le Portugal avait été heureux d'accueillir la Conférence. Il leur a souhaité un bon voyage de retour et a exprimé l'espoir qu'ils garderont un excellent souvenir du Portugal et de son peuple.

RESUME DES DEBATS

Allocution du Directeur général

37. Le Directeur général a renouvelé ses remerciements au Gouvernement de la République du Portugal qui a invité la onzième Conférence régionale pour l'Europe à se réunir à Lisbonne. Il a rappelé que cette conférence se tient en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, avec laquelle la FAO entretient d'étroits rapports.

38. Avant d'adopter les points spécifiques à l'ordre du jour concernant l'Europe, il a procédé à une analyse de la situation alimentaire mondiale actuelle qui, malgré de bonnes récoltes cette année dans les principaux pays producteurs, reste préoccupante pour l'avenir. Tout d'abord, a-t-il souligné, la croissance de la production alimentaire de l'ensemble du tiers monde a nettement régressé durant les années soixante-dix par rapport aux années soixante, tombant de 2,9 à 2,6 pour cent. En outre, ce sont précisément les pays les plus pauvres, ceux qui en ont le plus besoin, qui ont le moins progressé. En Afrique, la production alimentaire par habitant a même régressé de 1,4 pour cent par an depuis le début de cette décennie. Il a enfin rappelé que le nombre des malnourris dans le monde ne cesse de croître; d'après la quatrième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation, ils seraient aujourd'hui plus de 450 millions.

39. Le Directeur général a conclu sur ce point en disant que les pays en développement dépendent toujours davantage de l'extérieur pour l'alimentation de base et que cet état de fait compromet gravement leurs chances de développement, en détournant leurs maigres ressources des investissements productifs.

40. Le Directeur général a alors insisté sur l'absolue nécessité d'une mobilisation accrue de ressources au profit de l'agriculture. Les pays en développement devraient poursuivre cet effort par une politique délibérée de développement rural intégré visant à assurer une mobilisation des masses rurales et leur intégration dans le processus de développement. Les pays développés devraient, pour leur part, accroître substantiellement leur aide, notamment dans le secteur agricole. A son avis, il serait raisonnable qu'un tiers au moins de l'aide publique au développement soit consacré à l'agriculture.

41. A propos des aides d'urgence, il a en particulier rappelé les appels récents qu'il a été amené à lancer, notamment en faveur de certains pays d'Afrique et d'Asie et pour une action énergique de lutte contre le criquet pèlerin.

42. Le Directeur général a aussi manifesté son inquiétude devant l'absence de tout système de sécurité alimentaire mondiale et devant les lenteurs dans la mise en place d'un nouvel ordre économique international. Il a également mis en garde contre le protectionnisme renaissant, dont la poursuite pourrait gravement porter préjudice aux intérêts des pays en développement exportateurs.

43. Se référant à l'Europe, le Directeur général a souligné l'importance de son rôle dans nombre d'activités de la FAO, la place qu'elle occupe dans le budget ordinaire de l'Organisation et comme source de contributions bilatérales volontaires. Il a par ailleurs souligné que la FAO a toujours entretenu en Europe un certain niveau d'activités et que, dans les limites des moyens disponibles, elle continuerait à le faire.

44. Il a déclaré que l'Europe offrait d'amples possibilités de coopération mutuellement avantageuse au sein de la région, mais aussi au-delà, en favorisant la diffusion des connaissances, le transfert de technologies et la coopération scientifique entre institutions nationales de régions différentes. Il a cité à cet égard l'exemple, à encourager, des réseaux coopératifs européens de recherche.

45. Le Directeur général a enfin passé brièvement en revue les autres thèmes à l'ordre du jour, concernant les incidences du nouveau régime des mers sur l'approvisionnement en poisson et la gestion des ressources biologiques en Europe, l'évolution et les perspectives du bois en Europe d'ici la fin du siècle, la question de la réforme agraire et du développement rural, en préparation de la Conférence que la FAO organisera sur ce sujet en juillet 1979.

46. Le texte intégral de la déclaration du Directeur général est reproduit à l'annexe D.

Déclaration du Représentant du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe

47. M. Y. Chestnoy, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Europe, s'est vivement félicité devant la Conférence de la continuité et du renforcement de la coopération entre la FAO et la CEE (NU). Il a souligné que les activités conjointes des deux organisations en Europe avaient en réalité une portée dépassant largement les limites de la région.

48. A la suite de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la CEE (NU) a été reconnue, dans son domaine d'activités, comme le principal instrument de la mise en oeuvre, sur le plan multilatéral, de l'Acte final d'Helsinki. Son champ d'action a ainsi pris ainsi une nouvelle dimension, tenant de plus en plus compte de l'interdépendance croissante des différents secteurs de la vie économique et sociale.

49. L'Acte final de la CSCE s'est non seulement traduit par un renforcement et une meilleure adaptation du programme de travail de la Commission, mais a aussi débouché sur diverses initiatives neuves et importantes. Le fait nouveau le plus important est constitué par l'étude au sein de la Commission de la convocation d'une conférence inter-Etats ou d'une réunion de niveau élevé sur la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement, conformément à une proposition du Gouvernement soviétique.

50. M. Chestnoy a insisté sur les conditions nouvelles que devront affronter les politiques agricoles nationales dans les prochaines années. D'un côté, ces politiques doivent continuer à promouvoir le développement d'une agriculture efficace, à garantir l'approvisionnement en produits de qualité et à assurer la participation de la population agricole du bien-être. D'un autre côté, divers facteurs prédominants externes au secteur agricole (notamment l'instabilité monétaire, les fluctuations sur les marchés, l'inflation) tendent actuellement à freiner son adaptation. Tel est le cas, par exemple, pour l'ajustement des structures dans les pays d'Europe occidentale.

51. Une nécessité fondamentale pour les politiques nationales consiste par conséquent à stimuler les divers moyens d'adaptation de l'activité agricole. Parmi ceux-ci, les nouvelles formes de coopération (agriculture de groupe, intégration, production sous contrat) sont appelées à se développer. Dans les pays d'Europe orientale, la coopération et l'intégration sont déjà très avancées dans le secteur agro-industriel. Un autre moyen essentiel d'adaptation du secteur agricole est de réduire les coûts de production grâce à la recherche, laquelle doit donc continuer à bénéficier d'un très ferme soutien. A cet égard, le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE (NU) a estimé que les réseaux coopératifs européens constituaient un bon exemple de coopération internationale. Quant à la formation professionnelle des agriculteurs, elle revêt également une importance capitale pour leur permettre de faire face à l'évolution technique et économique, et aujourd'hui les gouvernements s'en préoccupent de plus en plus.

52. M. Chestnoy a ajouté que le réajustement des politiques agricoles s'avérerait particulièrement nécessaire quand il s'agit des régions moins favorisées, pour lesquelles une approche purement économique selon les critères habituels risquait de ne pas être adéquate. Par ailleurs, de nombreux pays européens sont actuellement confrontés à un déséquilibre de leur balance commerciale générale et s'efforcent d'évaluer dans quelle mesure leur

67. Tout en reconnaissant le bien-fondé des avis du Directeur général quant aux activités de la FAO en Europe, une délégation a estimé que le coût de toute activité nouvelle entreprise dans la région devrait être financé à l'aide d'économies d'un montant équivalent réalisées dans d'autres programmes européens. Plusieurs autres délégations ont toutefois prôné une expansion raisonnable des activités européennes, pour laquelle des ressources supplémentaires pourraient éventuellement devenir disponibles. Les délégations qui sont intervenues ont toutes reconnu la précarité de la situation actuelle et la nécessité impérieuse d'une mobilisation accrue de ressources au profit de l'agriculture et du secteur rural. Plusieurs délégations ont indiqué à cet égard les efforts que leurs pays comptent faire pour accroître leur aide publique au développement en vue d'atteindre ainsi l'objectif d'aide de 0,7 pour cent du produit national brut. Une délégation a suggéré d'examiner les obstacles qui s'opposent à une plus grande mobilisation des ressources en faveur de l'agriculture. Elle a, par ailleurs, rappelé son attitude favorable à la stabilisation des marchés et s'est déclarée d'accord avec le Directeur général lorsqu'il a mentionné, dans son intervention, la déclaration de Tokyo par laquelle les pays développés ont proclamé l'intention de tenir pleinement compte de l'intérêt des pays en développement durant les négociations commerciales multilatérales. On a aussi attiré l'attention sur le fait que l'objectif de 8,3 milliards de dollars dont avait parlé le Directeur général est une estimation faite par le Secrétariat de la FAO.

68. Plusieurs délégations ont déclaré partager l'inquiétude du Directeur général devant la terrible menace du criquet pèlerin et les situations de pénuries alimentaires qui sévissent dans diverses contrées du monde, notamment au Sahel et dans certains pays d'Asie. La valeur des services rendus par le système FAO d'information alimentaire, pour la surveillance et la détection rapide des urgences, a été soulignée.

69. De nombreuses délégations ont également appuyé l'approche du Directeur général en ce qui concerne les activités de la FAO en Europe, notamment au profit des pays européens en voie d'expansion économique et des pays en développement d'autres régions. A cet égard, l'utilité des réseaux coopératifs de recherche a été soulignée de diverses parts, comme un moyen, à encourager, pour renforcer la coopération entre institutions nationales au sein et hors de la région. La collaboration excellente qui s'est instaurée entre la FAO et la CEE (NU), par l'intermédiaire de la Division mixte de Genève, a été relevée. Plusieurs délégations ont souligné l'intérêt des travaux spécialisés entrepris sous les auspices des groupes de travail, notamment en ce qui concerne les ressources en eau et l'irrigation, les structures agraires et la mécanisation agricole.

Observations sur la déclaration du Représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

70. Au cours des débats sur la déclaration du Représentant du PAM, l'opinion a été émise selon laquelle l'aide alimentaire était toujours plus reconnue comme un élément intrinsèquement important en soi et non pas comme une forme d'assistance de second rang. Plusieurs délégations ont annoncé que leurs gouvernements avaient l'intention d'accroître substantiellement leurs contributions au PAM.

Réponses et commentaires du Directeur général sur les deux premiers jours de débats

71. Devant quitter Lisbonne, le Directeur général a répondu brièvement aux délégations qui s'étaient référées à son discours inaugural et commenté les débats des deux premières journées sur la pêche et les forêts. Le texte intégral de son intervention est reproduit à l'annexe E.

72. Le Directeur général s'est dit heureux de constater le haut niveau de représentation à la Conférence régionale, ce qui témoigne de l'intérêt que les gouvernements européens portent aux activités mondiales et régionales de la FAO. Il a noté avec satisfaction que

de nombreux orateurs ont confirmé l'analyse et l'évaluation que la FAO fait de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.

73. En ce qui concerne les pêches et les forêts, le Directeur général a souligné que, selon les études présentées à la Conférence, les pays européens dépendront à l'avenir dans une mesure beaucoup plus large des importations des pays en développement pour leurs besoins en poisson et en bois et que cela illustre bien l'interdépendance économique entre les pays du Nord et ceux du Sud. Il lui paraît donc naturel que les pays européens accordent une attention toute particulière aux programmes d'assistance de la FAO en vue de permettre aux pays en développement de mettre en valeur leurs immenses ressources halieutiques et forestières insuffisamment exploitées. Il s'est dit particulièrement satisfait de l'appui que les délégations ont manifesté pour le programme qu'il soumettra à la prochaine session du Comité des pêches en faveur de l'utilisation optimale des ressources biologiques dans les zones économiques exclusives des pays en développement. Il a indiqué qu'il étudierait avec soin la contribution que la FAO pourra apporter pour faciliter et rationaliser la commercialisation des produits de la pêche à l'échelle mondiale et le rôle que devront jouer les commissions régionales des pêches dans la mise en oeuvre du nouveau régime océanique.

74. Il a souligné que la coopération technique entre pays en développement devait aboutir non pas à un repli de ces pays eux-mêmes, mais à un effort conjoint où les pays développés pouvaient et devaient apporter leur contribution.

75. Le Directeur général a alors assuré les délégations que leurs délibérations lui seraient utiles dans la préparation du programme de travail et budget pour 1980-1981. Etant donné l'étroitesse du budget par rapport aux besoins, il a suggéré une formule qui soulagerait grandement l'Organisation en ce qui concerne le coût des réunions: la prise en charge par le pays hôte, pour certaines réunions en Europe, également des frais d'interprétation.

secteur agro-alimentaire peut contribuer à limiter leur déficit commercial. La réponse ne peut être trouvée au niveau national, mais seulement au moyen de consultations et par la coopération au plan international.

53. Enfin, le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE (NU) a indiqué les difficultés actuellement rencontrées en Europe pour l'exploitation des forêts et les industries du bois du fait de la récession économique. Le texte intégral de la déclaration de M. Chestnoy est reproduit à l'annexe F.

Déclaration du Représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

54. Le Représentant du Programme alimentaire mondial a fait rapport sur la situation des ressources du PAM et sur les résultats obtenus depuis la dernière Conférence régionale de 1976.

55. Comme l'objectif pour 1977-1978 a été pratiquement réalisé en totalité, le Programme a été en mesure d'engager 300 millions de dollars par an pour des projets de développement économique et social, dont 75 pour cent environ en faveur des pays les plus défavorisés et des pays les plus gravement touchés. Cela explique que l'assistance du Programme aux pays en développement de la région européenne soit relativement moindre que celle dont ont bénéficié les autres régions.

56. Pour permettre au Programme de rester efficace et de répondre aux besoins en matière d'aide au développement, ainsi que d'approuver les très nombreuses demandes d'aide justifiées, le Représentant du Directeur exécutif du PAM a invité les pays européens, y compris les membres de la CEE, qui ont déjà fourni un appui très important au PAM, à accroître de façon sensible leurs contributions. Il a souligné que le Programme est prêt à examiner toutes les possibilités d'action conjointe ou coordonnée avec les pays européens.

57. Le Représentant du Programme a aussi passé en revue les activités du PAM concernant la fourniture d'une aide d'urgence sous l'autorité du Directeur général de la FAO et a attiré en particulier l'attention sur le nombre croissant de demandes d'aide alimentaire pour des secours d'urgence. Il a à nouveau invité les pays européens à augmenter leurs contributions par le canal de la Réserve alimentaire internationale d'urgence qui, conformément à la recommandation adoptée par le Conseil mondial de l'alimentation à sa dernière session de juin 1978 au Mexique, devrait fonctionner en permanence et être regarnie chaque année selon les indications du CPA, organe directeur du PAM, et mise à la disposition du Programme.

Déclaration du Représentant du Conseil mondial de l'alimentation

58. M. Vladimir Stipetić, Vice Président du Conseil mondial de l'alimentation, prenant la parole au nom du Président du CMA, M. Arturo Tanco, a brièvement rendu compte de la récente session du Conseil, tenue à Mexico du 12 au 15 juin 1978. La session a adopté la "Déclaration de Mexico" qui contient des accords pour la mise en oeuvre d'actions concrètes destinées à combattre la faim et la malnutrition dans le monde. Cette déclaration fait suite au "Communiqué de Manille" Programme d'action pour éliminer la faim et la malnutrition", adopté par le Conseil l'an dernier, puis approuvé par l'Assemblée générale.

59. La Déclaration contient les recommandations ci-après:

i. Accroître la production alimentaire dans les pays en développement avec l'assistance des pays donateurs existants et potentiels, ainsi que des principales institutions internationales de financement.

ii. Améliorer la nutrition humaine et réduire la faim et la malnutrition, en particulier grâce à des activités visant à éradiquer d'ici dix ans l'avitaminose A et le goitre endémique.

iii. Améliorer la sécurité alimentaire grâce à l'établissement de la Réserve internationale d'urgence; cette Réserve, de caractère permanent, devrait être constituée de 500 000 tonnes de céréales et être regarnie sur une base annuelle.

60. Le Conseil est intervenu en demandant aux gouvernements et aux agences multilatérales d'apporter une aide alimentaire d'urgence plus importante aux pays frappés par la sécheresse dans la région du Sahel.

61. Le Conseil mondial de l'alimentation a fermement invité tous les gouvernements à prendre une part active à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural qui doit se tenir en juillet 1979.

62. La Déclaration de Mexico du Conseil mondial de l'alimentation insiste pour que tous les gouvernements affectent au développement, et plus particulièrement à la production alimentaire, une partie des ressources rendues disponibles par le désarmement.

63. M. Stipetiċ a attiré l'attention de la Conférence sur la résolution adoptée par l'ECOSOC le 1er août 1978 qui fait sienne la Déclaration de Mexico du Conseil mondial de l'alimentation et invite instamment tous les gouvernements, institutions spécialisées et autres organismes appartenant ou non au système des Nations Unies et s'occupant d'alimentation, d'agriculture et de nutrition humaine, à prendre d'urgence des mesures pour mettre pleinement en oeuvre et intensifier le programme d'action visant à supprimer la faim et la malnutrition, ébauché dans le Communiqué de Manille et complété par la Déclaration de Mexico.

Déclaration du Représentant du Fonds international de développement agricole

64. M. S. Aziz, adjoint au Président du Fonds international de développement agricole, a signalé à la Conférence que le FIDA, avec des ressources initiales d'un montant de 1 022 millions de dollars, a commencé ses opérations en décembre 1977 et a déjà approuvé deux prêts de 12 millions de dollars chacun en faveur de Sri Lanka et de la Tanzanie en avril 1978. Durant l'année en cours, huit autres projets cofinancés ont été préparés en vue de leur soumission au Conseil exécutif du Fonds. Le montant total susceptible d'être engagé pendant la première année de fonctionnement du FIDA atteindra ainsi environ 100 millions de dollars. Avec 20 autres projets cofinancés et au moins 12 projets exclusivement financés qui seront sans doute prêts pour approbation l'an prochain, le Fonds aura un beaucoup plus grand nombre de projets dans la filière d'ici la fin de 1979.

65. M. Aziz a expliqué que les principaux groupes auxquels s'intéresse le FIDA sont les petits exploitants et les agriculteurs sans terre. A cet effet, le Fonds soutiendra des projets visant à augmenter la production alimentaire, les revenus et les emplois pour les agriculteurs défavorisés et non propriétaires, ainsi qu'à réduire la malnutrition. En se lançant dans cette tâche hardie, le Fonds coopérera étroitement avec d'autres organisations internationales aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies. A ce propos, le Représentant du FIDA a déclaré que les accords de coopération conclus avec la FAO pour identifier et préparer des projets étaient particulièrement encourageants.

Observations sur l'allocation du Directeur général

66. A l'occasion de leurs interventions sur le point 7 de l'ordre du jour, de nombreuses délégations se sont référées à l'allocation d'ouverture du Directeur général. Elles ont dit apprécier le caractère équilibré et objectif de son exposé et confirmer l'analyse et l'évaluation de la FAO concernant la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde. Elles ont, d'autre part, marqué leur intérêt pour les activités de la FAO en Europe et exprimé le souhait que celles-ci s'efforcent, ainsi que le Directeur général en a exprimé l'intention dans son discours, de profiter au-delà de la région européenne proprement dite au plus grand nombre possible de pays en développement extra-européens.

LE NOUVEAU REGIME OCEANIQUE ET SES INCIDENCES
SUR L'OFFRE DE POISSON ET LA GESTION DES RESSOURCES EN EUROPE

76. La Conférence se félicite de l'inscription d'un thème si important à son ordre du jour et de la soumission du document ERC/78/2 comme base de discussion. Le nouveau régime océanique a des incidences considérables du point de vue économique et technique pour un grand nombre de pays européens. Un débat sur ces questions est donc tout particulièrement opportun.

77. La Conférence note tout d'abord les changements fondamentaux que l'extension généralisée des juridictions nationales sur les pêches entraîne pour l'offre du poisson en Europe et, dans une moindre mesure, pour la conservation et la gestion des ressources biologiques marines du continent. Elle constate que les pays européens sont diversement affectés et qu'un nombre élevé de ceux-ci voient une part importante de leurs fournitures de poisson compromise à la suite de l'exclusion de leurs flottilles de pêche des eaux tombées sous la juridiction nationale d'autres pays. La Conférence relève que l'utilisation plus intensive des quelques stocks encore sous-exploités, l'exploitation des ressources dites non conventionnelles, le développement de l'aquaculture et celui des pêches intérieures ne contribueront qu'en partie seulement à combler l'écart entre la production d'origine européenne et les besoins. Plusieurs délégations ont fait remarquer que la conclusion d'accords bilatéraux et la formation d'entreprises conjointes entre pays européens et des pays d'autres régions du monde devraient permettre d'atténuer de façon sensible les effets négatifs auxquels on peut s'attendre.

78. Un grand nombre de délégations, ainsi que le représentant de la CEE, ont décrit en détail les incidences du nouveau régime océanique sur la pêche et le commerce du poisson dans leurs pays respectifs et ont indiqué les mesures prises ou envisagées pour y faire face.

79. La Conférence souligne que les prochaines années seront cruciales pour le secteur de la pêche, car elles constituent une période de transition et d'adaptation au nouveau régime. Elle est d'avis que la FAO, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies responsable des problèmes d'alimentation et de la conservation et de la gestion rationnelle des ressources naturelles, est appelée à jouer un rôle primordial durant cette période intérimaire. A cet égard, la Conférence note avec satisfaction que le Directeur général élabore, pour donner suite à une demande formulée par le Comité des pêches et entérinée par la Conférence de la FAO à sa dix-neuvième session, un programme destiné à aider les pays en développement à utiliser au mieux les ressources biologiques disponibles dans leurs zones économiques exclusives. Plusieurs délégations ont indiqué qu'elles appuieraient un programme de ce genre, car il serait susceptible en particulier de renforcer les garanties que pourront offrir leurs partenaires étrangers et d'assurer une organisation plus rationnelle et plus équitable des marchés, compte tenu des principes d'un nouvel ordre économique international. Elles ont fait remarquer que les pays européens peuvent fournir une contribution concrète et efficace. On a mentionné en particulier le transfert des techniques, la formation professionnelle, la fourniture de bateaux, d'équipement ou de capitaux.

80. Le représentant de la CEE a manifesté le souhait de la Communauté d'être associée à la préparation et à la mise en oeuvre du programme du Directeur général. Il a indiqué qu'il importe de donner toute l'attention voulue aux incidences financières de ce programme pour la FAO. De son côté, le représentant du Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a souligné l'importance que le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Conférence attache au programme du Directeur général.

81. Plusieurs délégations ont fait remarquer à propos de ce programme que la FAO pourrait utilement renforcer son action à encourager et faciliter la négociation d'accords bilatéraux sur la pêche et celle d'arrangements pour la création d'entreprises conjointes avec des Etats côtiers en développement. Elles ont suggéré à cet égard que les accords et arrangements conclus soient communiqués à la FAO, ce qui tendrait à faciliter leur application et l'échange des données d'expérience acquises.

82. Un certain nombre de délégations ont souligné l'importance, pour les pays affectés négativement par le nouveau régime océanique, d'avoir accès à la partie des ressources biologiques que les Etats côtiers ne sont pas, ou pas encore, en mesure d'exploiter eux-mêmes dans leurs zones économiques exclusives. Les Etats côtiers européens qui tireront apparemment avantage du nouveau régime océanique ont dit être en mesure d'exploiter pleinement les ressources marines de leurs nouvelles zones économiques. Ils envisagent d'accroître leurs exportations de produits tirés de ces ressources à destination des autres pays européens.

83. La Conférence estime qu'à la suite des extensions de juridiction nationale, la FAO et ses Etats Membres européens devraient oeuvrer pour assurer l'utilisation maximale des ressources biologiques de la mer pour la consommation humaine, l'élimination des déchets trop fréquents dans l'utilisation des produits de la pêche, et le développement de nouveaux produits, en particulier ceux qui pourraient être basés sur l'exploitation des ressources non conventionnelles.

84. En ce qui concerne les incidences du nouveau régime sur la gestion des ressources, la Conférence estime que le nouveau droit de la mer ne diminuera en rien, dans la plupart des cas, le rôle des organismes régionaux de pêche. Le caractère renouvelable des ressources biologiques, l'aire de distribution et les migrations de nombreux stocks font qu'une coopération internationale est indispensable pour en assurer la gestion. Des ajustements seront cependant nécessaires, dans certains cas, pour tenir compte des droits et responsabilités accrus des Etats côtiers. Plusieurs délégations ont souligné l'importance des travaux des organismes régionaux et des organisations de recherche, comme le Conseil international pour l'exploration de la mer, pour déterminer le total permmissible des captures de stocks communs à plusieurs pays ainsi que l'attribution de quote-parts aux pays intéressés. D'étroites consultations par l'intermédiaire du CIPSRO et de la COI ont été prônées à cet effet.

85. Enfin, plusieurs problèmes connexes ont été évoqués, en particulier la nécessité de ne pas négliger, dans le programme de travail des organismes régionaux, la question de la protection du milieu marin contre la pollution et autres dégradations. On a aussi fait remarquer que dans certaines régions, en particulier en Méditerranée, la FAO devrait contribuer à rationaliser la structure et les programmes des diverses institutions existantes et à faciliter la coordination de leurs activités.

INCIDENCES POLITIQUES A LONG TERME DES CONCLUSIONS DE L'ETUDE
SUR L'EVOLUTION ET LES PERSPECTIVES DE LA CONSOMMATION, DE LA PRODUCTION
ET DU COMMERCE DU BOIS EN EUROPE, 1950-2000

86. La Conférence a examiné les incidences politiques à long terme des conclusions de l'étude intitulée "Tendances et perspectives du bois en Europe de 1950 à l'an 2000" en se fondant sur le document préparé par le Secrétariat (ERC 78/3). De nombreuses délégations ont exprimé leur vive satisfaction de la décision prise d'inscrire pour la première fois à l'ordre du jour de la Conférence un point consacré au secteur de la foresterie et des industries forestières. Devant l'intérêt que présente cette importante question, on a émis le vœu que la Conférence l'étudie périodiquement.

87. La Conférence se déclare satisfaite de l'étude "Tendances et perspectives du bois en Europe de 1950 à l'an 2000" (TPBE III) ainsi que du document rédigé par le Secrétariat. Elle partage la conclusion de la TPBE III selon laquelle, même si les taux de croissance économique et d'accroissement démographique en Europe seront presque certainement inférieurs à ce qu'ils étaient durant le quart de siècle précédent, la consommation européenne de produits forestiers augmentera sensiblement entre le milieu des années soixante-dix et l'an 2000. En outre, l'expansion de la consommation se poursuivra au vingt et unième siècle. Les approvisionnements nécessaires pour répondre à cette augmentation semblent matériellement disponibles, aussi bien sur place, grâce à la production des forêts européennes et à une meilleure utilisation des résidus de bois d'industrie et de vieux papiers, que par le recours aux importations.

88. En ce qui concerne les approvisionnements locaux, la Conférence souligne que l'on ne pourra obtenir les quantités supplémentaires de bois et de produits dérivés qu'à la condition d'apporter au secteur de la foresterie et des industries forestières un puissant soutien politique destiné à attirer les investissements nécessaires pour renforcer la productivité et la capacité. Elle note les difficultés qu'éprouve le secteur pour engendrer ou attirer des capitaux, en partie du fait de sa médiocre rentabilité antérieure et de la nature à long terme des investissements. Il conviendrait de commencer par améliorer les revenus de la foresterie et des industries forestières. La Conférence estime cependant que la rentabilité de la production de bois en termes commerciaux n'est pas un indicateur valable de l'ensemble des bénéfices que la société tire de la forêt, car le bois représente seulement l'un des multiples biens et services qu'elle fournit. Il faut tenir compte de ses fonctions écologiques et sociales dont l'importance ne cesse de croître.

89. A ce propos, on a insisté sur le rôle important que les activités forestières et connexes pourraient jouer dans la création d'emplois et l'élévation du niveau de vie des populations rurales.

90. La Conférence reconnaît que l'Europe possède dans ses forêts une ressource naturelle de très grande valeur, l'une des rares où elle puisse demeurer raisonnablement autosuffisante à condition de prendre des mesures politiques et financières adéquates pour assurer son entretien et son renouvellement.

91. La Conférence reconnaît qu'il est difficile d'évaluer les avantages des forêts autres que la production de bois. Elle se félicite en conséquence des travaux entrepris conjointement par la Commission européenne des forêts de la FAO et le Comité du bois de la CEE (NU) pour déterminer les renseignements qu'il convient d'obtenir sur la ressource forestière et les biens et services qu'elle fournit, compte tenu de l'évolution de la demande et des moyens à utiliser pour y répondre.

92. La Conférence note que, selon les prévisions, les besoins européens d'importations nettes de produits forestiers pourraient au moins doubler d'ici l'an 2000 et que des difficultés toujours plus grandes en découleront pour la balance des paiements de nombreux pays. Une partie des approvisionnements supplémentaires pourrait provenir de l'U.R.S.S. et

de l'Amérique du Nord, mais on peut s'attendre à ce que l'accroissement des exportations à destination de l'Europe profite aussi aux pays en développement. La Conférence a examiné attentivement l'évolution possible des relations commerciales entre les pays tropicaux et les pays européens. A son avis, au cours des dix ou vingt années à venir, l'Europe pourrait participer activement à l'établissement du Nouvel ordre économique international en encourageant les investissements dans la foresterie et les industries forestières des pays en développement et en favorisant les achats dans ces derniers. En ce qui concerne le vingt et unième siècle cependant, elle pense que l'augmentation de la demande dans les régions en développement, associée à une diminution des superficies boisées pour répondre aux besoins croissants de terres destinées à la production alimentaire et à d'autres utilisations, pourrait bien réduire les disponibilités exportables de ces pays en produits forestiers. La Conférence estime qu'à long terme, il pourrait être bon que les pays déjà industrialisés évitent de s'en remettre excessivement aux fournitures provenant d'autres régions, car celles-ci pourraient en avoir besoin pour leur propre développement. A son avis, l'expansion inter-régionale du commerce des produits forestiers et les incidences politiques qui en découlent revêtent une telle importance qu'elles devraient faire l'objet de débats approfondis au sein d'un organe tel que le Comité des forêts.

93. La Conférence souligne aussi l'importance qui s'attache à l'étude suivie des tendances effectives de la consommation et de l'offre de produits forestiers en liaison avec les prévisions de la TPBE III et elle note avec satisfaction que cette activité est prévue dans les programmes de travail de la Commission européenne des forêts de la FAO et du Comité du bois de la CEE (NU).

94. La Conférence reconnaît que les études sur les tendances et les perspectives du bois seront utiles aux divers pays dans le cadre régional fourni par la TPBE III, car les pays pourront ainsi examiner leurs politiques forestières et commerciales en tenant compte de leur degré prévu d'autosuffisance en produits forestiers et des perspectives commerciales avec d'autres régions.

95. Dans leurs exposés, de nombreuses délégations ont attiré l'attention sur l'importance des avantages des forêts autres que la production de bois, à savoir la qualité de l'eau et la régularisation des cours d'eau, la protection des sols, la conservation de la faune et de la flore, la purification de l'atmosphère, la lutte contre le bruit, les loisirs et le tourisme. Pour bénéficier de ces avantages, sans oublier la production de bois, il importe de maintenir la forêt vigoureuse et saine. Ces avantages justifieront toujours plus le renforcement du soutien politique au secteur forestier et le dégagement de crédits appropriés pour accroître sa capacité de répondre aux besoins croissants de la société. La foresterie est une activité de très longue haleine qui ne peut s'adapter rapidement aux modifications des priorités à court terme. Les responsables forestiers doivent se préparer à fournir à l'avenir des biens et des services plus nombreux et plus diversifiés. Il est donc urgent d'établir sans tarder un cadre politique et des priorités pour pouvoir planifier à long terme le développement de la ressource forestière.

96. A ce propos, la Conférence juge qu'il serait bon qu'un organisme comme la Commission européenne des forêts élabore un ensemble général de directives politiques pour la région. Celles-ci pourraient être utiles aux pays européens à la fois pour formuler leurs politiques forestières nationales en fonction de leurs besoins et conditions propres, et pour établir une position commune dans un dialogue interrégional (voir par. 92 ci-dessus).

97. La Conférence admet la possibilité d'utiliser le bois pour la production énergétique, dans des conditions locales déterminées, à supposer que le renchérissement prévu des combustibles fossiles se concrétise, encore que le bois ne puisse jamais fournir qu'une faible proportion de l'énergie totale dont la région dans son ensemble a besoin. La mesure dans laquelle tel ou tel pays peut avantageusement utiliser le bois pour produire de l'énergie varie cependant en fonction des disponibilités et d'autres facteurs locaux. La Conférence appuie la proposition tendant à accorder une attention accrue à l'utilisation possible du bois comme source d'énergie et aussi comme matière première de l'industrie chimique et source d'aliments, notamment de protéines.

98. La Conférence estime souhaitable que l'on intensifie les recherches sur la foresterie et les produits forestiers dans le sens indiqué par le document ERC 78/3, la coordination internationale des activités de recherche et la diffusion des résultats de la recherche, en particulier dans les pays en développement. Il faudrait s'efforcer d'accroître la fourniture de bois et d'autres biens et services d'origine forestière, de réduire le gaspillage et de rationaliser l'emploi des produits forestiers.

99. La Conférence souligne combien il importe que les secteurs de l'agriculture et de la foresterie élaborent et appliquent une approche intégrée concernant la planification de l'utilisation des terres dans les zones rurales, en particulier au sujet de questions d'intérêt commun comme l'utilisation rationnelle des terres agricoles abandonnées et des terrains improductifs. Il importe également qu'ils participent aux responsabilités multisectorielles intéressant l'utilisation des terres et la planification en la matière. S'agissant de la planification dans le secteur forestier, la Conférence convient que les fonctions productives, protectrices et sociales de la forêt doivent être prises en considération à toutes les étapes de processus de planification, y compris l'établissement des priorités, afin d'éviter les conflits d'intérêt et le gaspillage des ressources.

REFORME AGRAIRE ET DEVELOPPEMENT RURAL, PREPARATION DE LA CONFERENCE MONDIALE

100. M. Hernán Santa Cruz, Représentant spécial du Directeur général pour la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, a prononcé devant la Conférence régionale une déclaration exposant les préparatifs en cours, ainsi que la portée et l'orientation de ces prochaines assises mondiales. Ce point figurait à l'ordre du jour de la Conférence régionale en vertu d'une décision expresse de la dix-neuvième session de la Conférence de la FAO tenue en novembre 1977.

101. Il a souligné l'acuité et l'urgence des problèmes du monde rural dans les pays en développement. Pour une part, l'ensemble des graves difficultés qu'affronte aujourd'hui l'humanité est en relation avec le sous-développement de très nombreux pays et, plus précisément, avec la pauvreté, la faim, la malnutrition et le chômage qui frappent les populations rurales de ces pays. A l'heure où l'interdépendance mondiale s'accroît, les dimensions économiques, sociales et politiques du problème du développement rural dépassent largement les frontières nationales et appellent à une responsabilité partagée. La Conférence mondiale constitue par conséquent une circonstance unique pour organiser et mettre à exécution une action internationale solidaire. Seule la volonté politique de tous les pays permettra de procéder à une attaque frontale contre le retard des campagnes.

102. M. H. Santa Cruz a insisté sur le fait que, pour la Conférence mondiale, réforme agraire n'était pas synonyme de réforme des régimes fonciers. L'objectif fondamental est de beaucoup plus grande portée et vise à accélérer le développement économique, social, technologique et culturel des zones rurales des pays en développement.

103. Le sous-développement rural étant un phénomène complexe global, il importe que la Conférence mondiale en étudie les différents aspects par une approche multidisciplinaire qui intégrerait les approches sectorielles des diverses conférences mondiales des dernières années. Elle devrait donc examiner les moyens d'intégrer les politiques de développement rural, de protection de l'environnement, de l'éducation, de l'emploi et de l'industrialisation en milieu rural aux politiques de réforme des structures agraires, l'objectif final essentiel étant de transformer non seulement les régimes de tenure foncière mais aussi l'ensemble de la vie économique, sociale, culturelle et institutionnelle des régions rurales. Outre le Comité consultatif de haut niveau établi par le Directeur général, c'est dans la perspective d'une telle approche globale qu'a été constitué un Comité interinstitutions qui, avec le Comité administratif de coordination, permet une très efficace contribution des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées.

104. En matière de documentation, les rapports nationaux reçus par le secrétariat de la Conférence mondiale servent actuellement de base à la préparation du document principal destiné à la Conférence, intitulé "Examen et analyse de l'évolution et des politiques passées dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural depuis le milieu des années soixante". Les documents pour la Conférence seront soumis à l'examen du Comité préparatoire qui se réunira en mars 1979. Le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence mondiale est aussi en préparation et tiendra compte des conclusions des Conférences régionales.

105. En ce qui concerne l'orientation de la Conférence mondiale de 1979, le Représentant spécial du Directeur général a souligné la nécessité de se concentrer sur les questions clés, en particulier sur les changements institutionnels nécessaires à la participation active de la population au développement rural. Les problèmes et les types de solution varient considérablement selon les pays et les régions et il revient donc aux populations et aux gouvernements de choisir leur propre voie.

106. Enfin, M. H. Santa Cruz s'est référé aux résolutions et rapports émanant des sessions récentes des quatre autres Conférences régionales de la FAO, qui ont toutes exprimé dans les mêmes termes les objectifs de la réforme agraire et du développement rural. Il a lancé un appel aux pays européens afin qu'ils contribuent activement aux politiques internationales

qui permettraient d'atteindre rapidement ces objectifs. Leur coopération représenterait une étape importante pour obtenir lors de la Conférence un consensus pour l'identification des problèmes, la planification et l'exécution des politiques appropriées.

107. Les délégations gouvernementales et les représentants des organisations internationales qui ont pris la parole à la suite du discours de M. H. Santa Cruz l'ont remercié des informations fournies et du rôle qu'il remplit dans la préparation de la Conférence. Tous ont estimé que la prochaine Conférence mondiale constituerait un événement d'une importance capitale pour la réforme des structures agraires et l'amélioration du développement rural. Réitérant leur soutien, les pays européens se sont déclarés prêts à concourir activement au succès de la Conférence.

108. Les délégations ont reconnu que la solution des problèmes de structure agraire était une question clé, d'une nécessité économique et sociale impérieuse. Elle peut être une condition primordiale de l'utilisation plus rationnelle des terres et des autres ressources agricoles et aiderait de façon décisive les pays en développement à accroître leur production agricole et à réduire ainsi leur dépendance alimentaire. En outre, le développement rural contribuerait à atténuer dans ces pays les graves problèmes économiques et sociaux découlant de l'urbanisation massive.

109. L'approche globale et multidisciplinaire allant au-delà du seul problème de la réforme agraire et visant à un développement rural régional intégré, a reçu l'assentiment de toutes les délégations. Pour promouvoir un développement rural complet et équilibré, la réforme des structures agraires est une condition essentielle, mais elle ne constitue pas une fin en soi. D'ailleurs les interactions mutuelles entre réforme agraire et développement rural jouent différemment selon les pays.

110. Plusieurs délégations ont brièvement rappelé les grandes étapes des profondes réformes agraires opérées dans leurs pays, ainsi que des autres mesures prises pour promouvoir des améliorations en milieu rural. Les conditions et le processus de transformation des structures varient considérablement selon les pays et, dans un même pays, selon les régions. De plus, l'aménagement structurel n'est jamais réalisé une fois pour toutes, la recherche de l'équilibre entre la justice et l'efficacité s'inscrit dans une évolution continue. Chaque pays en Europe a donc sa propre expérience. Selon ces délégations, la Conférence mondiale ne devrait donc pas avoir pour but de proposer des modèles universellement valables de réforme agraire et de développement rural. Les pays européens se sont déclarés prêts à procéder à des échanges de données d'expérience avec les pays en développement, mais il est nécessaire que chaque pays trouve des solutions nationales, conformes à ses besoins et à ses capacités, ainsi qu'aux aspirations de ses populations rurales.

111. Les délégations ont exprimé l'espoir que la Conférence aboutira à des résultats concrets et que ce but guidera les prochains travaux de préparation. Certaines ont souhaité que les rapports nationaux adressés au secrétariat de la Conférence soient pleinement utilisés au cours de la phase préparatoire. Quelques délégations et observateurs ont soulevé la question de la participation des organisations non gouvernementales à la Conférence mondiale; la Conférence régionale convient que cette question devrait être traitée compte tenu de la décision prise par la Conférence de la FAO à sa dix-neuvième session.

112. La Conférence a adopté à l'unanimité la recommandation suivante:

La Conférence:

Rappelant la résolution 13/77 par laquelle la Conférence de la FAO a décidé à sa dix-neuvième session de convoquer une Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui se tiendra à Rome en juillet 1979, et s'est prononcée sur l'orientation à lui donner;

Tenant compte de la résolution E/RES 1978/44 aux termes de laquelle le Conseil économique et social "fait sien l'avis exprimé par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour

l'alimentation et l'agriculture selon lequel la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural devrait aboutir à des programmes bien définis et concrets, propres à stimuler la réforme agraire et l'investissement dans les zones rurales, à accroître la production et à relever le niveau économique et social de la population des campagnes";

Consciente du fait que la grande majorité de la population des pays en développement qui vit en milieu rural est exposée à la pauvreté, à la malnutrition, au chômage ou au sous-emploi;

Notant que les conférences régionales de la FAO qui se sont déjà tenues cette année ont confirmé la détermination des pays des régions en cause de s'attacher en priorité à intensifier la production et la productivité agricoles dans le cadre de leur développement national rural ainsi qu'à créer des conditions permettant une amélioration soutenue du bien-être social et économique des populations rurales, afin de réduire les inégalités en matière de revenu et de qualité de la vie qui séparent les zones urbaines des régions rurales;

- i. Note avec satisfaction que, bien que les problèmes associés à la structure agraire ne soient pas aussi aigus en Europe que dans quelques autres parties du monde, un grand nombre de pays de la région européenne ont présenté des études sur la situation dans leurs zones rurales et formulé des remarques sur les problèmes qu'affrontent à ce propos les pays en développement;
- ii. Estime, conformément aux recommandations faites par la Conférence de la FAO dans sa résolution 13/77, que la Conférence mondiale devrait avoir pour objectifs de supprimer la misère dans les campagnes, d'accroître la production dans les zones rurales et d'encourager la participation des populations, en particulier des femmes, au processus du développement;
- iii. Reconnaît que les réformes à apporter aux conditions économiques, sociales, culturelles et techniques qui règnent en milieu rural, notamment l'amélioration des régimes fonciers, l'Organisation de la production et l'utilisation de ressources naturelles devraient être le résultat des décisions souveraines de chaque pays se fondant sur les modèles et les mesures les mieux adaptés à ses conditions propres;
- iv. Invite tous les pays en mesure de le faire à apporter en priorité leur soutien aux politiques et programmes des pays en développement visant à développer leurs zones rurales défavorisées ainsi qu'à participer efficacement à toutes les activités internationales concertées entreprises à ces fins;
- v. Recommande que les pays de la région européenne sensibilisent leur opinion publique à l'égard de l'ampleur et de la gravité des problèmes dont traitera la Conférence mondiale et la mobilise afin qu'elle lui apporte son appui;
- vi. Se félicite des mesures prises par le Directeur général de la FAO en vue de la préparation de la Conférence mondiale, y compris celles visant à assurer la coopération des Nations Unies et des Institutions spécialisées intéressées et invite les gouvernements à participer efficacement au Comité préparatoire et à la Conférence mondiale elle-même en tenant compte du caractère multidisciplinaire de ces assises et des recommandations émises par la Conférence de la FAO à sa dix-neuvième session.

DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DANS LES ZONES DEFAVORISEES

113. Le Secrétariat a présenté le document ERC/78/4 qui contient deux parties distinctes. Le chapitre intitulé "Tendances récentes et modifications des structures agraires en Europe" se fonde sur neuf rapports nationaux préparés pour la deuxième session du Groupe de travail sur les structures agraires et la rationalisation des exploitations (janvier 1978) qui a examiné les incidences des progrès techniques sur la structure agraire. Il fait le point des tendances récentes de la technologie et de leurs effets sur la main-d'oeuvre agricole, la structure agraire et le rôle général du secteur agricole dans l'économie. Une part importante de ce chapitre est consacrée aux transformations ponctuelles de la situation des exploitations familiales en Europe occidentale, à la diminution du nombre total des exploitations et à la tendance à créer des unités de production de plus grande envergure. Les différences entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale relatives à la structure agraire ont été clairement mises en évidence, mais on a noté que les progrès techniques et la croissance économique tendent à produire certains effets similaires dans les deux sous-régions. L'apparition et la prolifération de nouvelles formes de coopération - bien que différant entre l'Est et l'Ouest - constituent une caractéristique commune du secteur agricole dans les deux sous-régions et reflètent surtout l'évolution rapide de l'agriculture engendrée par les progrès techniques et par le resserrement des liens entre l'agriculture et une vaste gamme d'activités secondaires et tertiaires.

114. L'étude intitulée "Le développement agricole dans les régions défavorisées" repose sur un grand nombre de rapports nationaux préparés pour le colloque FAO/CEE (NU) sur le développement de l'agriculture dans les régions agricoles défavorisées (mai 1978). La première partie de cette étude examine les définitions et critères retenus dans les différents pays pour identifier les régions agricoles défavorisées. La deuxième partie analyse les objectifs fixés par les gouvernements pour le développement des zones défavorisées, une distinction étant faite entre les objectifs concernant la fonction productive de l'agriculture et ceux qui se rapportent aux autres rôles de ce secteur (protection de l'environnement, préservation des sites, développement du tourisme, etc.). La troisième partie récapitule les principales orientations et politiques adoptées par les gouvernements pour s'attaquer aux problèmes des zones défavorisées. La quatrième partie résume les obstacles et les difficultés qu'éprouvent les gouvernements - contraintes financières, difficultés administratives diverses, mobilisation de la population des zones défavorisées, recherche de débouchés prometteurs pour la production, effets nuisibles de la récession sur les politiques structurelles, etc.

115. Les délégations ont souligné l'excellence des rapports présentés et ont apporté des informations complémentaires sur les problèmes et les politiques relatifs aux régions moins favorisées, ainsi que sur l'évolution actuelle des structures d'exploitation dans leurs pays. Une question essentielle aujourd'hui est de continuer à élaborer des politiques et des stratégies qui permettent de contenir l'exode rural et, notamment, d'appliquer des mesures spécifiques de soutien aux régions rurales attardées.

116. Les politiques nationales actuellement appliquées dans les régions défavorisées visent un double objectif: d'une part, maintenir une activité agricole adaptée; d'autre part, préserver un peuplement suffisant pour assurer la conservation du milieu naturel et l'utilisation optimale des terres et des autres ressources naturelles. Cet objectif doit nécessairement s'inscrire dans une politique globale de développement rural intégré permettant de relier le secteur agricole à d'autres activités diversifiées et dynamiques et d'accroître ainsi les possibilités d'agriculture à temps partiel.

117. Dans quelques pays européens, l'aménagement des structures agraires et des modes d'exploitation est notamment fonction de la combinaison capital/main-d'oeuvre. Alors que la modernisation de l'agriculture a conduit jusqu'ici à substituer le capital à la main-d'oeuvre, certaines politiques actuelles visent plutôt à freiner cette substitution. Sans pour autant négliger les besoins de capitaux, ces politiques sont destinées à encourager les agriculteurs à rester, surtout les jeunes. De ce point de vue, les problèmes de plusieurs

pays européens sont assez semblables à ceux des pays en développement, dans leur nature sinon leur intensité.

118. Plusieurs délégations ont exprimé leur attachement à la valeur de l'exploitation familiale. Grâce notamment à la formation professionnelle, aux mesures d'aides à l'équipement et à la coopération entre unités de production, ce type d'exploitation est capable de se moderniser et de réaliser un heureux équilibre entre impératifs économiques, vie sociale et épanouissement personnel. Il permet en particulier à la femme de jouer pleinement son rôle dans l'activité agricole et la vie en milieu rural.

119. Au cours des débats, la délégation des Pays-Bas a proposé l'organisation d'un colloque sur certains aspects de la structure agraire, en particulier ceux qui concernent les tendances au glissement du rapport main-d'oeuvre/capital, et notamment le ralentissement de l'exode rural. Les délégations de la France et de l'Espagne ont également proposé qu'à la suite du colloque tenu à Genève en mai 1978, soit organisée une réunion consacrée aux problèmes d'aménagement et de développement rural dans ces régions semi-arides, notamment dans le bassin Méditerranéen. Ces sujets ont été discutés ultérieurement au titre du point 10 de l'ordre du jour.

SITUATION DES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT
HUMAIN POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

120. Le Président du Groupe interdépartemental de la FAO sur les ressources naturelles et l'environnement a présenté le document ERC/78/4 - Sup.1 relatif au point sous rubrique. Il a divisé son exposé en quatre parties: i) dans une introduction il a rappelé que, dès sa création, la FAO s'était préoccupée des problèmes d'environnement découlant du développement rural. Cette préoccupation s'est concrétisée en 1970 par la création au sein de la FAO d'un groupe de travail interdisciplinaire couvrant tous les départements et divisions techniques de l'Organisation; ii) il a ensuite souligné que les problèmes liés à l'environnement ne se posaient pas dans les mêmes termes dans les pays développés et dans les pays en développement. Ceux-là sont plus préoccupés par les problèmes de la pollution et ceux-ci par ceux découlant de la pauvreté, de la faim, de l'ignorance et de l'injustice sociale, lesquelles sont les causes de la dégradation de la capacité de production du sol et, de ce fait, de l'environnement. Il s'est référé à ce propos à l'érosion du sol, à la désertification, au déboisement et aux autres formes de dégradation du milieu; iii) il a toutefois souligné que les pays avancés et les pays en développement avaient un intérêt commun dans la mise au point, compte tenu des conditions écologiques, sociales et culturelles propres à chaque pays, d'une agriculture plus soucieuse des équilibres naturels, plus économe et moins dépendante des intrants extérieurs tels que l'énergie; iv) il a repris le souhait exprimé par le Ministre de l'agriculture du Portugal de voir se dérouler une troisième Révolution agricole correspondant aux caractéristiques ci-dessus.

121. La Conférence exprime sa satisfaction en ce qui concerne le document soumis par le Secrétariat et la présentation qui en a été faite. Elle en approuve les conclusions et les recommandations. Elle invite la FAO à continuer l'étude entreprise, en l'améliorant sans cesse, mais en accordant une attention particulière aux trois points suivants: i) l'amélioration de ses fondements statistiques et le renforcement des centres spécialisés nécessaires pour la collecte, l'échange et la diffusion des données; ii) la mise au point de méthodologies appropriées et iii) la nécessaire coopération avec les autorités nationales et la communauté scientifique, ainsi qu'avec les autres organisations appartenant ou non à la famille des Nations Unies.

122. Considérant que, en matière agricole, forestière et piscicole le développement ne peut être dissocié de l'aménagement des ressources naturelles, et ce du fait de l'environnement, la Conférence souligne i) que la préparation d'une telle étude relève du mandat de la FAO, ii) qu'elle devrait constituer pour elle une tâche permanente et que l'Organisation devrait trouver les moyens nécessaires à cet effet, iii) que la FAO devrait prendre la direction des travaux, en étroite collaboration avec les Nations Unies et leurs institutions spécialisées compétentes, et iv) que la FAO devrait publier périodiquement une évaluation de l'état des ressources naturelles et de l'environnement aux fins de l'alimentation et de l'agriculture, évaluation qui compléterait les documents déjà publiés sur la situation de l'alimentation et l'agriculture.

ACTIVITES ACTUELLES ET FUTURES DE LA FAO EN EUROPE

123. La Conférence a examiné ce point en se fondant sur le document ERC/78/5.

124. La Conférence note avec satisfaction que le Directeur général de la FAO a déclaré (document ERC/78/CONF.1) que l'Organisation continuera à maintenir un certain nombre d'activités en Europe dans les limites des ressources disponibles, conformément à la résolution 6/77 de la Conférence de la FAO. La Conférence recommande que les activités européennes soient maintenues dans le Programme de travail et budget pour 1980-81 au moins à leur niveau actuel. Toutefois, plusieurs délégations ont estimé qu'une certaine augmentation des ressources affectées à l'Europe serait justifiée, afin notamment de renforcer les activités qui intéressent des pays en développement non européens.

125. La Conférence demande que, dans l'établissement des priorités pour les activités européennes, on continue à accorder une attention particulière aux pays de la région Europe qui sont en voie d'expansion économique, ainsi qu'aux pays en développement d'autres régions.

126. La Conférence approuve sans réserve la création des réseaux coopératifs de recherche qui, à son avis, sont fort utiles pour la coopération scientifique multilatérale en Europe et constituent un exemple positif de la suite donnée à la résolution de la Conférence de la FAO concernant le recours aux institutions nationales. Elle attire l'attention sur les programmes conjoints de recherche appliquée axés sur la production que les réseaux ont mis en route.

127. On s'est félicité de la participation accrue aux réseaux des institutions de recherche de pays en développement non européens, situés principalement dans la zone méditerranéenne, et l'on a émis le vœu que leur nombre augmente encore.

128. La Conférence recommande qu'après l'établissement du réseau sur l'élevage ovin, la priorité soit accordée au renforcement et à la consolidation des réseaux européens existants.

129. La Conférence recommande aussi que les autorités compétentes des pays dont les institutions coopèrent aux réseaux leur apportent tout le soutien moral et financier nécessaire pour leur permettre de participer activement aux travaux des réseaux de leur choix et d'y contribuer avec efficacité.

130. La Conférence exprime l'espoir que le PNUD approuvera le projet d'assistance aux pays à CIP qui coopèrent aux réseaux afin de faciliter la diffusion des résultats, l'échange de chercheurs et l'échange de matériel biologique destiné à la recherche.

131. L'évaluation permanente des activités des réseaux par le Comité exécutif de la CEA et par les coordonnateurs des réseaux concourra à leur efficacité et contribuera à aplanir les difficultés initiales d'organisation. A ce propos, on a attiré l'attention sur la recommandation adoptée à la première réunion des coordonnateurs des réseaux, tenue à Cordoue en septembre 1977.

132. La Conférence note avec satisfaction que la FAO a intensifié sa coopération avec d'autres organisations internationales de la région, en particulier avec la CEE (NU), et l'invite à poursuivre dans cette voie afin de regrouper les efforts et d'empêcher les doubles emplois. On a souligné à ce propos les activités utiles des Groupes de travail mixtes FAO/CEE (NU) sur la structure agraire et la rationalisation des exploitations et sur la mécanisation de l'agriculture.

133. La Conférence émet le vœu de voir accorder la priorité au renforcement des systèmes de recherche dans les pays de la région européenne en voie d'expansion économique, ainsi qu'à l'étude des méthodologies concernant les définitions dans le domaine de la recherche.

134. La Conférence recommande que le Groupe de travail FAO sur les ressources en eau et l'irrigation se réunisse régulièrement et tienne sa prochaine session en 1980.

135. La Conférence recommande aussi la poursuite des activités de la FAO concernant le rôle des femmes dans les campagnes et leur contribution au développement rural. Elle se félicite de la proposition tendant à donner au Groupe de travail de la CEA sur l'économie familiale un nouveau titre qui reflète mieux son objectif réel.

136. La Conférence remercie le Gouvernement du Portugal d'avoir organisé en coopération avec la FAO la fructueuse Conférence ad hoc (Lisbonne, 26-28 septembre 1978) sur le rôle des vulgarisatrices en économie familiale dans la production alimentaire et l'éducation nutritionnelle, qui a constitué un prolongement des activités du Groupe de travail sur l'économie familiale.

137. Plusieurs délégations ont souligné l'importance des travaux de la FAO dans divers domaines: pêches continentales, pêches maritimes méditerranéennes, santé animale (peste porcine, fièvre aphteuse, etc.), ressources génétiques, services agricoles, assurance-récolte, statistiques, production de semences, contrôle des résidus de pesticide, gestion des aliments pour animaux, commercialisation, transformation des produits alimentaires, organisations agricoles, enseignement et formation en cours d'emploi, sélection végétale et animale, protection de l'environnement, utilisation des terres agricoles, etc.

138. La Conférence prend note avec grand intérêt de la proposition faite par la délégation des Pays-Bas à l'effet d'étudier les problèmes associés à la main-d'oeuvre et à l'emploi dans l'agriculture, à l'exode rural et au rapport main-d'oeuvre/capital en agriculture. La délégation néerlandaise a aussi suggéré la tenue d'un symposium ou d'un séminaire consacré à cette étude, avec la participation de certains pays en développement non européens. Elle a déclaré que le Gouvernement des Pays-Bas était prêt à coopérer étroitement avec la FAO à la préparation et à la tenue d'un tel symposium ou séminaire.

139. Quelques délégations ont proposé l'organisation, dans un proche avenir, de débats sur un thème central au sujet de la recherche portant, par exemple, sur les politiques des pays européens en matière de recherche, les politiques scientifiques internationales et le transfert, entre pays et régions, des résultats de la recherche scientifique et technologique. La Conférence prend note des activités de terrain effectuées par la FAO dans le cadre de 55 programmes par pays avec le concours du PNUD, du Programme de coopération FAO/Gouvernements et du Programme de coopération technique (PCT).

140. Une délégation a proposé d'étudier les diverses formes de coopération entre gouvernements et organisations d'agriculteurs dans le domaine des politiques agricoles générales, de la législation agricole, des recherches sur les marchés et de la vulgarisation.

141. Plusieurs délégations ont exprimé l'espoir que les programmes par pays du PNUD pour le développement de la production agricole dans les pays de la région européenne qui sont toujours en voie d'expansion économique se poursuivront durant le troisième cycle de programmation du PNUD après 1981. La Conférence a indiqué son intérêt prioritaire pour la mise au point de programmes coopératifs régionaux européens FAO/PNUD visant à renforcer les activités régionales dans le secteur agricole. Ces programmes devraient permettre une large participation des institutions nationales des pays européens en voie d'expansion économique. La Conférence prend note des programmes en cours de planification en ce qui concerne le soutien des réseaux coopératifs de recherche, la création d'un programme méditerranéen pour l'amélioration de la production oléicole, le programme coopératif pour la conservation et l'échange des ressources génétiques et l'examen des possibilités d'établir des programmes de commercialisation pour certains produits. Plusieurs délégations ont indiqué leur intérêt pour les programmes coopératifs régionaux PNUD/OMS/PNUE réalisés en coopération avec la FAO concernant l'utilisation de l'énergie, les zoonoses et l'aquaculture.

142. La Conférence estime que l'ordre du jour des futures conférences régionales devrait être restreint, de manière à prévoir une question principale et éventuellement un point supplémentaire, en sus de l'examen habituel des activités de la FAO en Europe.

143. Il a été suggéré que la Conférence régionale de 1980 examine une ou deux des questions suivantes:

Politiques concernant la main-d'oeuvre et l'emploi dans la région européenne, plus particulièrement au regard de l'équilibre entre main-d'oeuvre et capital;

Nouvelles politiques en matière de recherche agricole, compte tenu de la crise énergétique;

Commercialisation des produits agricoles; et

Utilisation de l'énergie en agriculture.

144. L'avis a été émis qu'il faudrait continuer la pratique consistant à consulter suffisamment à l'avance les pays membres de la région européenne au sujet de l'ordre du jour de la prochaine Conférence régionale.

AUTRES QUESTIONS

Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement

145. La Conférence a été informée que le Groupe consultatif de la production alimentaire et l'investissement a été dissous.

Groupe consultatif de la recherche agricole internationale

146. La Conférence a réélu à l'unanimité la Roumanie pour l'exercice 1979/80. La Grèce a été élue à l'unanimité pour l'exercice 1979/80.

147. La Conférence exprime sa gratitude à Israël qui a participé aux travaux du Groupe pendant les deux derniers exercices.

CONVOCATION DES FUTURES CONFERENCES REGIONALES

148. La délégation de la Grèce a renouvelé l'invitation faite par le Gouvernement hellénique à tenir la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à Athènes en 1980.

149. La délégation de la Bulgarie a indiqué que son Gouvernement avait eu l'intention d'inviter la FAO à organiser la douzième Conférence régionale pour l'Europe à Sofia. Cependant, étant donné les excellentes relations qui existent entre la Bulgarie et la Grèce et, dans l'esprit de l'Accord d'Helsinki, la Bulgarie a décidé de reporter son invitation à la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe en 1982.

150. Le Représentant régional pour l'Europe a remercié ces délégations de leurs aimables invitations et a déclaré qu'il les soumettrait au Directeur général de la FAO, qui prendra les décisions nécessaires.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
4. Déclaration du Directeur général de la FAO
5. Déclaration du Représentant du Secrétaire exécutif de la CEE (NU)
6. Déclaration du Représentant du Directeur exécutif du PAM
7. Le nouveau régime océanique et ses incidences sur les approvisionnements en poisson et la gestion des ressources ichtyologiques en Europe
8. Incidences politiques à long terme des conclusions de l'étude sur l'évolution et les perspectives de la consommation, de la production et du commerce du bois en Europe, 1950 - 2000
9. Réforme agraire et développement rural, préparation de la Conférence mondiale, situation des ressources naturelles et environnement humain pour l'alimentation et l'agriculture
10. Activités présentes et futures de la FAO en Europe
11. Autres questions
12. Date et lieu de la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
13. Adoption du rapport
14. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION - ESTADOS
MIEMBROS DE LA REGION

AUSTRIA - AUTRICHE

Delegate: H. REDL
Head of Division III A 3
Federal Ministry of Agriculture and Forestry
Chairman of the Executive Committee of the
Austrian National Committee of the Freedom
from Hunger Campaign
Vienna

Alternate: P. ROSENEGGER
Permanent Representative of Austria to FAO
Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Délégué: H. BAEYENS
Ambassadeur
Représentant permanent de la Belgique
auprès de la FAO
Rome

Conseiller: P. LAMBOTTE
Conseiller agricole
auprès de l'Ambassade de Belgique
Lisbonne

BULGARIA - BULGARIE

Delegate: Ph. ISHPEKOV
Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Food Industry
Sofia

Alternate: L. DJILIANOV
Minister Plenipotentiary to FAO
Permanent Representative of the People's
Republic of Bulgaria to FAO
Rome

Adviser: K. TANUSHEV
Adviser
Ministry of Agriculture and Food Industry
Sofia

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Delegate: G. TOMBAZOS
Minister of Agriculture and Natural Resources
Ministry of Agriculture and Natural Resources
Nicosia

Alternate: A. PAPASOLOMONTOS
Director-General
Ministry of Agriculture and Natural Resources
Nicosia

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE - CHECOSLOVAQUIA

Delegate: J. ROSA
Vice-Chairman
National FAO Committee
Federal Ministry of Agriculture and Food
Prague

Alternate: V. KODIS
Federal Ministry of Foreign Affairs
Prague

Alternate: V. FÍŠER
Secretary, National FAO Committee
Federal Ministry of Agriculture and Food
Prague

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Delegate: J. PEDERSEN
Head of Secretariat
Federation of Danish Smallholders Societies
Copenhagen

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Delegate: S. SUOMELA
Director-General
National Board of Agriculture
Helsinki

Alternate: A. NIKKOLA
Assistant Director
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

Alternate: N. HINTIKKA
National Board of Agriculture
Helsinki

Alternate: H. MAURIA
Special Adviser
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

FRANCE - FRANCIA

Délégué: Cl. BATAULT
Ambassadeur
Représentant permanent de la France
auprès de l'OAA
Rome

Adjoint: Ph. GUERIN
Sous-Directeur des affaires européennes et
multilatérales
Service des relations internationales
Ministère de l'agriculture
Paris

Suppléant: P. HALIMI
Administrateur civil
Chef du Bureau des Organisations internationales
Service des relations internationales
Ministère de l'agriculture
Paris

Suppléant: Mlle M. MUSSO
Secrétaire des affaires étrangères
Direction des Nations Unies et Organisations
internationales
Ministère des affaires étrangères
Paris

Conseiller: G. WEILL
Ingénieur agronome
Conseiller du
Comité interministériel pour l'agriculture
et l'alimentation
Paris

Conseiller: Mme G. ROSSIGNOL
Administrateur civil
Direction des pêches maritimes
Ministère des Transports
Paris

Conseiller: Fr. PINGAUD
Ingénieur GREF à la Direction de
l'aménagement du Ministère de l'agriculture
Paris

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D' -
ALEMANIA, REPUBLICA FEDERAL DE

Delegate: F.J. SPECKS
Ministerialdirigent
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Bonn

Alternate: W.A.F. GRABISCH
Ministerialrat
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Bonn

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D' -
ALEMANIA, REPUBLICA FEDERAL DE (suite)

Alternate: G. LIEBER
Counsellor (FAO)
Alternate Permanent Representative to FAO
Embassy of the Federal Republic of Germany
Rome

Alternate: G. SCHMIEDEL
Regierungsdirektor
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Bonn

Associate: H. SCHULZ
Institute for Timber Research
München

GREECE - GRECE - GRECIA

Délégué: S. TATARIDIS
Ministre adjoint de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Athènes

Suppléant: M.A. PAPAGEORGIOU
Ambassadeur
Représentant permanent de Grèce
auprès de la FAO
Rome

Adjoint: G. LEVIDIS
Ministère des affaires étrangères
Athènes

Adjoint: N. SALTAS
Représentant permanent suppléant de Grèce
auprès de la FAO
Rome

Conseiller: D. COSTAKOPOULOS
Département des pêches
Ministère de l'agriculture
Athènes

Conseiller: G. KOKKINIDIS
Département des forêts
Ministère de l'agriculture
Athènes

Conseiller: A. PAPASARANTOPOULOS
Division des études agro-économiques et
de la planification
Ministère de l'agriculture
Athènes

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Delegate: I. OZORAI
Secretary General
Hungarian National FAO Committee for UN
Food and Agriculture Organizations
Budapest

Alternate: Z. SZEDLACSKO
Assistant Attaché
Ministry of Foreign Affairs
Budapest

Alternate: G. HAJAK
Ministerial Counsellor
Ministry of Agriculture
Budapest

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Delegate: K. JOHANNSSON
Minister of Fisheries
Reykjavik

Alternate: E. BENEDIKTSSON
Ambassador of Iceland
Lisbon

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Delegate: T. HUSSEY
Minister of State at the Department of Agriculture
Dublin

Alternate: P. GRIFFIN
Chairman
National FAO Committee
Department of Agriculture
Dublin

Alternate: H.J. SULLIVAN
Principal Officer
Forest and Wildlife Service
Department of Fisheries and Forestry
Dublin

ISRAEL

Delegate: F.D. MAAS
Special Adviser to the Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Tel Aviv - Hakirya

Alternate: I. SARFATY
Counsellor
Embassy of Israel
Lisbon

ITALY - ITALIE - ITALIA

Délégué: A. MATACOTTA
Conseiller
Ambassade d'Italie
Lisbonne

Suppléant: L. de LEON
Directeur général des pêches
Ministère de la marine marchande
Rome

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS

Delegate: G. de BAKKER
Permanent Representative of the Kingdom of the
Netherlands to FAO and WFP
Rome

Alternate: J. POST
Deputy Director
Governmental Service for Land and Water Use
Ministry of Agriculture and Fisheries
Utrecht

Alternate: N. SLOT
Director, Bureau of Coordination Management
Development
Ministry of Agriculture and Fisheries
The Hague

Alternate: E.M. LAMMERTS VAN BUEREN
Head, Management Section, State Forest Service
Ministry of Agriculture and Fisheries
Utrecht

Alternate: M.C.H. WAGEMANS
Directorate of Fisheries
Ministry of Agriculture and Fisheries
The Hague

Alternate: F.J. GEURTEN
Agricultural Counsellor
Royal Netherlands Embassy
Madrid

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

Delegate: T. PAULSEN
Head of Division, Ministry of Fisheries
Oslo

Alternate: Per. G. STAVNUM
Counsellor, Ministry of Foreign Affairs
Oslo

Alternate: A. HJULSTAD
Counsellor, Ministry of Agriculture
Oslo

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate: A. KACALA
Deputy Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Warsaw

Alternate: C. MUSZALSKI
Counsellor of Embassy
Deputy Permanent Representative of Poland to FAO
Embassy of the Polish People's Republic
Rome

Alternate: J. RUTKOWSKI
Director
Foreign Relations Department
Ministry of Agriculture
Warsaw

Associate: Z. PRZYBORSKI
Deputy Director of Department
Ministry of Forestry and Wood Working Industry
Warsaw

Associate: K. WALKOWIAK
Deputy Director
Maritime Department
Ministry of Foreign Trade and Shipping
Warsaw

Associate: B. DRAGANIK
Sea Fisheries Institute
Gdynia

Associate: Ms. M. PIOTROWSKA
Adviser
Polish National FAO Committee
Warsaw

PORTUGAL

Delegate: A. VAZ PORTUGAL
Minister of Agriculture and Fisheries
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

Alternate: A. FERREIRA DO AMARAL
Secretary of State for Agrarian Structure
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

Alternate: F. MONIZ BORBA
Secretary of State for Agricultural and
Forestry Development
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

PORTUGAL (suite)

Alternate: J. ALBUQUERQUE
Secretary of State for Fisheries
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

Alternate: M. RUIVO
Chairman
National FAO Committee
Ministry of Foreign Affairs
Lisbon

Associate: P. AMARO
Vice-Chairman
National FAO Committee
Ministry of Foreign Affairs
Lisbon

Associate: P. FERREIRA DA COSTA
Chairman
Institute "António Sérgio"
Lisbon

Associate: J. CAETANO VELEZ
Director-General
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

Associate: J. ESTEVES CARDOSO
Director-General of Fisheries
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

Associate: D. MONTEIRO DINIZ
Director-General of Forestry Management
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

Associate: J. OLIVEIRA E SILVA
Vice-Chairman
"Instituto de Gestão et Estruturação Fundiária"
Lisbon

Associate: J.J. PEREIRA REIS Jr.
General Secretary
National FAO Committee
Lisbon

Associate: A. LOPES RIBEIRO
Director
Office of Information and International Cooperation
Ministry of Agriculture
Lisbon

Associate: A.V. MARTINS MONTEIRO
Permanent Representative of Portugal to FAO
Embassy of the Portuguese Republic
Rome

PORTUGAL (suite)

Associate: Ms. R. ORTIGÃO
Ministry of Foreign Affairs
Lisbon

Associate: A. LIMA
Deputy
Office of the Minister of Agriculture and Fisheries
Lisbon

Adviser: Ms. L. de AZEVEDO
Director of Service
Home Economics
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

Adviser: C. SANTOS de MORAIS
Principal Technical Adviser
ILO/UNDP Cooperatives Development Project
Lisbon

Adviser: F. NOBRE COUTINHO
Director of Service
Direcção Geral de Fomento Florestal
Ministerio da Agricultura e Pesca
Lisboa

Adviser: F. VELOSO LOPES GAIO
Forestry Officer
Direcção Geral da Gestão e Ordenamento Florestal
Lisboa

Adviser: A. PEREIRA CARVALHO
Forestry Officer
Instituto Nacional de Investigação Agrária
Lisboa

Adviser: L.S. BARRETO
Professor of Forestry
Instituto Superior de Agronomia
Lisboa

Adviser: J. SALAZAR SAMPAIO
Director of the "Instituto dos Produtos Florestais"
Lisboa

Adviser: J.A. QUITA QUITA
Forestry Officer
Dirrecção Geral do Ordenamento e Gestão Florestal
Lisboa

Adviser: H. PAULINO PEREIRA
Sous-Directeur général
Direcção Geral das Pescas
Lisboa

PORTUGAL (suite)

Adviser: R. MONTEIRO
Biologue
Instituto Nacional de Investigação das Pescas
Lisboa

Adviser: Ms. M.E. GONÇALVES
Jurist
Service de relations et coopération internationale
Secrétariat d'Etat des pêches
Lisboa

Adviser: M. VASCONCELOS
Directeur du département de limnologie et océanologie
des pêches
Instituto Nacional do Investigação das Pescas
Lisboa

Adviser: L. GOMES ROSA
Jurist
Instituto de Gestão et Estruturação Fundiaria
Lisboa

Adviser: J. MARTINS PEDRO
Agronomist
Instituto de Gestão e Estruturação Fundiaria
Lisboa

Adviser: R. MENDONÇA RIBEIRO
Inspector - Agronomist
Instituto de Gestão e Estruturação Fundiaria
Lisboa

Adviser: Ms. M. de F. SOUSA DO AMARAL
Agronomist
Cabinet of the Secretary of State for Agrarian Structure
Lisbon

Adviser: J.A. DOS SANTOS VARELA
Director-General of the Planning Cabinet
Ministry of Agriculture and Fisheries
Lisbon

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Délégué: D. CONSTANTIN
Directeur
Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire
Bucarest

Suppléant: I. FLOROIU
Premier Secrétaire
Ambassade de la Roumanie
Lisbonne

ROMANIA -- ROUMANIE -- RUMANIA (suite)

Adjoint: L. COMANESCU
Attaché
Ministère des affaires étrangères
Bucarest

Conseiller: F. KERNWEISS
Directeur général adjoint au Ministère
de l'économie forestière
Bucarest

Conseiller: G. BUMBU
Directeur au Ministère de l'économie forestière
Bucarest

Conseiller: V. BIDILEAN
Professeur
Académie Stefan Gheorghii
Bucarest

Conseiller: S. SOTAN
Professeur
Académie Stefan Gheorghii
Bucarest

SPAIN -- ESPAGNE -- ESPAÑA

Delegado: J. LAMO DE ESPINOSA
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Madrid

Suplente: F. RODRIGUEZ PORRERO
Embajador de España
Embajada de España
Lisboa

Suplente: T. LOZANO
Consejero Comercial de la Embajada de España
Lisboa

Adjunto: G. ESCARDO PEINADOR
Secretario General
Comité Nacional Español para la FAO
Madrid

Adjunto: J. MIRANDA de LARRA
Representante Permanente de España ante la FAO
Embajada de España
Roma

Adjunto: J. PELFORT
Ingeniero de Montes
Secretaría General Técnica
Ministerio de Agricultura
Madrid

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA (suite)

Adjunto: A. ALMANSA
Jefe, Servicio Producción Forestal
Dirección General de la Producción Agraria
Madrid

Adjunto: M. BUENO GOMEZ
Jefe del Gabinete Técnico del IRYDA
Madrid

Adjunto: J.L. MESEGUER
Consejero Legal
Dirección General de Pesca Marítima
Madrid

Adjunto: F. BOTELLA
Subdirector General del Ministerio de Agricultura
Madrid

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate: I. WIDEN
Director-General
Ministry of Agriculture
Stockholm

Alternate: H.O. DÜSELIUS
Head of Division
Ministry of Agriculture
Stockholm

Alternate: S. DE MARE
Head of Section
Ministry of Agriculture
Secretary of the Swedish National FAO Committee
Stockholm

Alternate: N.S. NILSSON
Chief of Department
Board of Forestry
Jönköping

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Délégué: J.C. PIOT
Directeur de la Division de l'agriculture
Division fédérale de l'agriculture
Président du Comité national suisse de la FAO
Berne

Suppléant: T. GLASER
Conseiller agricole
Représentant permanent de la Suisse auprès
de la FAO
Ambassade de Suisse
Rome

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA (suite)

Adjoint: A. SEMADENI
Adjoint scientifique à la section structures
et questions économiques
Inspection fédérale des forêts
Berne

Conseiller: G. DUCOMMUN
Secrétaire du Comité national suisse de la FAO
Division de l'agriculture/DFEP
Berne

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Delegate: M. YÜCELER
Minister of Food, Agriculture and Livestock
Ministry of Food, Agriculture and Livestock
Ankara

Alternate: H. NEJAT
Ambassador of Turkey
Lisbon

Alternate: K. RÜSTİM
Adviser
Ministry of Forestry
Ankara

Alternate: H. OGÜT
Assistant to the Director-General for International
Technical Relations
Ministry of Food, Agriculture and Livestock
Ankara

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

Delegate: J.H.V. DAVIES
Under-Secretary
External Relations Division
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
Whitehall Place
London

Alternate: A.B. CAWTHORN
External Relations Division
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
Whitehall Place
London

Alternate: A. MORRISON
Director
Private Forestry and Land Use Planning
Forestry Commission
Edinburgh

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Delegate: M. ZIDAR
President of the Federal Committee for Agriculture
Ministry of Agriculture
Belgrade

Alternate: V. STIPETIĆ
President
National FAO Committee
Belgrade

Alternate: V. DAMJANOVIĆ
Secretary
Yugoslav National FAO Committee
Belgrade

Alternate: D. VUJICIĆ
Consellor of Embassy
Alternate Permanent Representative of Yugoslavia to FAO
Embassy of the Socialist Federal Republic of Yugoslavia
Rome

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LA REGION
OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON DE LA REGION

BRAZIL - BRESIL - BRASIL

R.E. DUNLOP
Second Secretary
Embassy of Brazil, Lisbon

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE - ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

R.W. BRANDT
U.S. Department of Agriculture
Forest Service, Washington D.C.

L.L. SNEAD
Deputy Director
Officer of Fisheries Affairs
U.S. Department of State
Washington D.C.

MEMBER NATION OF THE UNITED NATIONS
ETAT MEMBRE DES NATIONS UNIES
ESTADO MIEMBRO DE LAS NACIONES UNIDAS

GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC - REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE
ALEMANIA, REP. DEM. DE

A. HORN
Counsellor
Permanent Mission of the German
Democratic Republic to the United Nations Office in Geneva
Geneva

J. SCHRADER
Head of Department
Ministry of Agriculture, Forestry and Food
Berlin

HOLY SEE - SAINT SIEGE - SANTA SEDE

Mgr. A. MARCHETTO
Chargé d'affaires
Nonciature Apostolique au Portugal
Lisbonne

J.E. MENDES FERRAO
Professeur titulaire
Institut Supérieur d'agronomie
Université technique
Lisbonne

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

UNITED NATIONS - NATIONS UNIES - NACIONES UNIDAS

UNITED NATIONS INFORMATION CENTRE
CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES
CENTRO DE INFORMACION DE LAS NACIONES UNIDAS

R. TREJOS
Director
Lisbon

UNITED NATIONS THIRD CONFERENCE ON THE LAW OF THE SEA
TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
3ª CONFERENCIA DE LAS NACIONES UNIDAS SOBRE EL DERECHO DEL MAR

H. CAMINOS
Deputy Director
New York

UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE
COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE
COMISION ECONOMICA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EUROPA

Y. CHESTNOY
Deputy Executive Secretary
Geneva

E. KALKKINEN
Director
Joint FAO/ECE Agriculture and Timber Division (JEUR)
Geneva

T.J. PECK
Chief, Timber Section
Joint FAO/ECE Agriculture and Timber Division (JEUR)
Geneva

R. PLANTIER
Economist
Joint FAO/ECE Agriculture and Timber Division (JEUR)
Geneva

WORLD FOOD COUNCIL
CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION
CONSEJO MUNDIAL DE LA ALIMENTACION

V. STIPETIC
Vice-President
Rome

P. MARKOV
Senior Economist
Rome

WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS

M. EL MIDANI
Director
Resources Management Division
Rome

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRICOLA

S. AZIZ
Assistant President
Economic and Planning Department
Rome

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE
ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGIA ATOMICA

C.G. LAMM
Deputy Director
Joint FAO/IAEA Division of Atomic Energy
in Food and Agriculture
Vienna

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

B.SUSSMILCH
Administrateur principal
Direction générale de l'agriculture
Bruxelles

J. FARNELL
Administrator
Directorate for Fisheries Commission
of the European Communities
Brussels

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL OLIVE OIL COUNCIL
CONSEIL INTERNATIONAL OLEICOLE
CONSEJO INTERNACIONAL OLEICOLA

P. DI GREGORIO
Directeur adjoint
Chargé des questions techniques
Madrid

ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT
ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
ORGANIZACION DE COOPERACION Y FOMENTO ECONOMICOS

H. RAIDL
Head of the Agricultural Policies Division
Paris

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

INTERNATIONAL COMMISSION OF AGRICULTURAL ENGINEERING
COMMISSION INTERNATIONALE DU GENIE RURAL
COMISION INTERNACIONAL DE INGENIERIA RURAL

J. DIONISIO LEITAO
Président de la Commission nationale portugaise
de génie rural
Ministère de l'agriculture et des pêches
Secrétariat général
Lisbonne

INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE
COMMISSION INTERNATIONALE DES IRRIGATIONS ET DU DRAINAGE
COMISION INTERNACIONAL DE LA IRRIGACION Y EL SANEAMIENTO

J.F. FARIA FERREIRA
Président du Comité national portugais
Directeur général des ressources et des
aménagements hydrauliques
Lisbonne

C. COUTINHO DE AZAMBUJA MARTINS
Adjoint au Directeur général
Lisbonne

A. LOUSADA DOS SANTOS
Directeur de Service
Lisbonne

A.M. FERREIRA GONCALVES MONTEIRA
Chef de division
Service des ressources et des aménagements
hydrauliques
Lisbonne

A.A. LISBOA DE LIMA CLUNY
Ingénieur agronome
Lisbonne

P. NUNES BISCAIA DA LUZ
Service des ressources et des aménagements
hydrauliques
Lisbonne

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT
SECRETARIAT DU PAYS HOTE
SECRETARIA DEL PAIS HOSPEDANTE

Liaison Officer

Fonctionnaire adjoint chargé de la liaison

Oficial de Enlace

J. CAETANO VELEZ

Assistant Liaison Officers

Fonctionnaires adjoints chargés de la liaison

Asistentes del Oficial de Enlace

ILIDIO BARBOSA

HELENA VIEIRA

M.J. SANDE LEMOS

Transport Officer

Chargé du transport

Encargado del transporte

M. ALMEIDA HENRIQUE

Press Officer

Chargé de la presse

Encargado de la prensa

JORGE FRÉIRE

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE
SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

Secretary of the Conference
Secrétaire de la Conférence
Secretario de la Conferencia

K. KÁLLAY

Conference Affairs Officer
Administrateur de Conférence
Encargado, Asuntos de la Conferencia

G. TEDESCO

Reports Officer
Chargé des rapports
Oficial de Informes

A REGNIER

Information Officer
Chargé d'information
Oficial de Información

H. CHAZINE

Administrative Assistant
Assistante administrative
Asistente Administrativo

Miss B.M. JENNINGS

Documents Officer
Documentaliste
Encargada de Documentos

Mrs. S. OCCHIPINTI-NAVARRETE

Revisers
Réviseurs
Revisores

D. GROSSMAN
P. DURAND
M. DE FRANCISCO

Interpreters
Interprètes
Intérpretes

M. CASTEL
Miss M. DE LANDA
Mrs. K. EUSTACE-WERKNER
Miss G. GAUDENZ
Ms. A. GOMES DA SILVA
N. HINTON
Ms. M. ONTIVEROS
Miss T. OYARZUN
F. PIRAUD
Miss M. ROVERANO
Mrs. G. WHYTE
Mrs. S. ZIEGLER

Secretaries
Secrétaires
Secretarias

Mrs. M. BARDONE-McNALLY
Mrs. D. CORVEST-PROSCIA
Mrs. D. GARCIA-TERAMO
Mrs. G. MALINIAK
Miss G. POULOT
Mrs. M.-F. SALINO
Miss M. STRAUSS
Mrs. A. WRIGHT-BENVENUTO

FAO OFFICIALS - FONCTIONNAIRES DE LA FAO - FUNCIONARIOS DE LA FAO

E. SAOUMA	Director-General Directeur général Director General
H. SANTA CRUZ	Special Representative of the Director-General, World Conference on Agrarian Reform and Rural Development Représentant spécial du Directeur général pour la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural Representante Especial del Director General para la Conferencia Mundial sobre Reforma Agraria y Desarrollo Rural
G.E. BILDESHEIM	Regional Representative for Europe Représentant régional pour l'Europe Representante Regional para Europa
N.R. CARPENTER	Chief, Farm Management Unit Chef, Service de la gestion de l'exploitation Jefe, Servicio de Administración Rural
J.E. CARROZ	Principal Legal Officer (International Fisheries) Spécialiste des questions juridiques principal (pêches) internationales) Asesor jurídico principal (Pesquerías internacionales)
O. FENESAN	Regional Officer Fonctionnaire régional Oficial de Servicios Regionales
L. HUGUET	Director, Forest Resources Division Directeur, Division des ressources forestières Director, Dirección de Recursos Forestales
E. KALKKINEN	Director, Joint FAO/ECE Agriculture and Timber Division Directeur, Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois Director, División Mixta CEPE/FAO de Agricultura y de la Madera
T. PECK	Forestry Officer, Joint FAO/ECE Agriculture and Timber Division Forestier principal, Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois Oficial superior de montes, División Mixta CEPE/FAO de Agricultura y de la Madera
R. PLANTIER	Economist, Joint FAO/ECE Agriculture and Timber Division Economiste, Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois Economista, División Mixta CEPE/FAO de Agricultura y de la Madera
A. REGNIER	Liaison Officer with EEC Chargé de liaison avec la CEE Oficial de enlace con la CEE
R. STAMENKOVIC	Consultant, Regional Office for Europe Consultant, Bureau régional pour l'Europe Consultante, Oficina Regional para Europa
S. STAMPACH	Assistant to the Regional Representative for Europe Adjoint au Représentant régional pour l'Europe Ayudante del Representante Regional para Europa

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Cote des documents</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
<u>A. Documents d'information générale</u>		
ERC/78/INF/1	Renseignements à l'usage des délégués	
ERC/78/INF/2	Calendrier provisoire	
ERC/78/INF/3	Liste provisoire des documents	
ERC/78/INF/4	Liste provisoire des participants	
<u>B. Documents de base</u>		
ERC/78/1	Ordre du jour provisoire	3
ERC/78/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté	3
ERC/78/2	Le nouveau régime océanique et ses incidences sur les approvisionnements en poisson et la gestion des ressources ichtyologiques en Europe	7
ERC/78/3	Incidences politiques à long terme des conclusions de l'étude sur l'évolution et les perspectives de la consommation, de la production et du commerce du bois en Europe, 1950 - 2000	8
ERC/78/4	Réforme agraire et développement rural et préparation de la Conférence mondiale	9
ERC/78/4 Sup.1	Situation des ressources naturelles et environnement humain pour l'alimentation et l'agriculture	9
ERC/78/5	Activités présentes et futures de la FAO en Europe	10
ERC/78/6	Représentation des régions en développement au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	11
<u>C. Documents de séance</u>		
ERC/78/CONF/1	Allocution du Directeur général de la FAO	4
ERC/78/CONF/2- Rev.1	Déclaration du Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	5

ALLOCUTION DE M. EDOUARD SAOUMA, DIRECTEUR GENERAL

C'est pour moi un honneur et un plaisir de prendre la parole devant la onzième Conférence régionale pour l'Europe, réunie dans cette splendide ville de Lisbonne, et de souhaiter la bienvenue à leurs Excellences les Ministres, Ambassadeurs, Chefs et membres de délégations ici présents.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer en mon nom personnel, au nom de mes collaborateurs et, j'en suis sûr, de vous tous, notre gratitude au Gouvernement du Portugal pour la généreuse hospitalité qui nous est ici prodiguée. Nous sommes très sensibles à la chaleur de l'accueil qui nous est réservé et à l'excellence des dispositions prises pour la tenue de nos assises.

Je voudrais aussi vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection unanime à cette haute charge. Je formule des vœux chaleureux de plein succès pour vos travaux.

Comme vous le savez, la Conférence régionale est organisée en coopération avec la Commission économique pour l'Europe. Je désire donc adresser à M. Stanovnik, Secrétaire exécutif de cette Commission, des remerciements particuliers pour l'assistance ainsi reçue et, en général, pour la fructueuse collaboration qui se poursuit entre nos deux Organisations, notamment grâce à la Division mixte de Genève.

Un simple regard sur la carte situe d'emblée votre pays: à la fois avant-poste tourné vers l'Atlantique, le large, et terre ancrée dans cette vieille Europe dont elle a tant contribué à modeler la civilisation. Vos préoccupations sont ainsi, naturellement, mondiales, régionales et locales. Il ne vous semblera donc certainement pas déplacé que je situe mes propos d'aujourd'hui successivement sur le plan mondial et le plan régional.

Je voudrais placer la FAO dans la perspective globale qui doit être la sienne, quitte à déborder du cadre strict de votre ordre du jour, avant d'en venir aux thèmes plus spécifiques à votre région.

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture me paraît précaire, malgré le sentiment trompeur de sécurité qui tend à se répandre à la faveur du regarnissement récent des réserves en céréales.

Certes, les stocks sont revenus au niveau mondial à des niveaux rassurants. Dans certains pays en voie de développement même, hélas trop peu nombreux, la reconstitution de réserves substantielles, comme en Inde, témoigne d'un redressement non négligeable.

Mais il serait tragique que cette amélioration sur le plan global démobilise les énergies et émeusse le sens de l'urgence dont la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974 avait fait prendre conscience. Nous restons à la merci des caprices du climat et les stocks actuels pourraient très vite s'épuiser en cas de fléchissement généralisé de la production agricole, comme ce fut le cas en 1972-1974.

D'autre part, malgré les résultats encourageants de certains d'entre eux, la situation de la grande masse des pays en développement reste critique.

Quelques chiffres frappants illustreront ce que je veux dire.

Tout d'abord, la croissance de la production alimentaire de l'ensemble du tiers monde a nettement régressé durant les années soixante-dix par rapport aux années soixante, tombant de 2,9 pour cent annuellement à 2,6 pour cent.

En outre, ce sont précisément les pays les plus pauvres, ceux qui en ont le plus besoin, qui ont le moins progressé. Leur production agricole ne s'est accrue que de 2 pour cent l'an depuis 1970, c'est-à-dire à un rythme nettement inférieur à la croissance démographique.

En Afrique, la production alimentaire par tête a même régressé de 1,4 pour cent l'an depuis le début de cette décennie.

Le nombre de malnourris dans le monde, en particulier dans les pays les plus démunis, ne cesse de croître. D'après la 4ème Enquête alimentaire mondiale de la FAO, ils étaient plus de 450 millions, en 1972-1974, soit 15 pour cent de plus que trois années plus tôt.

Conséquence de cette faiblesse du secteur agricole, les pays en développement dépendent toujours davantage de l'extérieur pour leur alimentation de base, alors que dans leur ensemble ils étaient exportateurs nets de céréales avant la guerre.

Un chiffre actuel et une projection suffiront à montrer la dégradation intervenue. En 1976, les pays en développement non exportateurs de pétrole ont déboursé plus de 10 milliards de dollars pour l'achat de denrées alimentaires, ou 80 pour cent de l'aide publique reçue des pays développés. Selon les projections de la FAO, si des mesures radicales ne sont pas prises, leurs besoins d'importations en céréales passeraient même de 66 millions de tonnes aujourd'hui à plus de 90 millions par an dès 1985.

Qui ne voit que cette dépendance croissante des importations alimentaires compromet gravement les chances de développement de ces pays, en détournant leurs maigres ressources des investissements productifs.

Monsieur le Président, je souhaite de ce qui précède faire ressortir les insuffisances actuelles et le besoin pressant d'une mobilisation accrue en faveur de l'agriculture.

A court terme, il faut parer aux urgences les plus criantes.

D'après de récentes indications de notre système d'information alimentaire, 16 pays souffrent actuellement de pénuries alimentaires aiguës; les cas les plus graves sont localisés en Afrique et dans certaines contrées d'Asie. A plusieurs reprises déjà, j'ai été amené à lancer en leur faveur des appels à la communauté internationale. Ceux-ci ont certes été entendus et je tiens à en remercier les pays donateurs.

Mais, malgré tout, l'aide mobilisée n'est pas à la mesure des besoins. Rien que pour le Sahel, par exemple, l'on estime que les besoins non couverts à l'importation sont encore de près de 150 000 tonnes.

Un effort additionnel s'impose donc à l'évidence.

Je voudrais, par ailleurs, réitérer l'appel que j'ai lancé récemment pour une action massive et rapide afin de conjurer le péril du criquet pèlerin. Le Comité FAO de lutte contre le criquet pèlerin, que j'ai réuni d'urgence fin juillet dernier, n'a pas caché la gravité du risque: si l'on n'y prend garde, ce fléau pourrait se répandre comme une traînée de poudre. Le FAO a mobilisé à ce jour sur ses fonds propres quelque 1 250 000 dollars et plusieurs donateurs ont répondu à mon appel ou envisagent d'intervenir. Mais il faut absolument faire plus et plus vite pour éviter une véritable catastrophe.

A plus long terme, les pays en développement devront forcer le rythme de la production agricole et se rendre ainsi moins tributaires de l'aide extérieure et des circuits commerciaux.

Certes, depuis la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974, les pays en développement ont en général réussi à mobiliser davantage de ressources au profit de l'agriculture; cet effort doit cependant se poursuivre. Il devrait l'être notamment par une politique déliée de développement rural intégré visant à assurer une mobilisation des masses rurales et leur intégration dans le processus du développement.

Il faut se rendre compte que l'alimentation et l'agriculture constitueront au cours des prochaines années le problème clé du développement.

Mais la tâche que doivent affronter ces pays fort démunis est écrasante. Elle exige des mises de fonds dépassant, et de loin, leurs moyens. L'aide extérieure des pays développés reste donc absolument indispensable.

A cet égard, évidemment, je suis déçu par le dernier palmarès de l'aide publique au développement: selon le CAD, la performance en 1977 est tombée à 0,31 pour cent du produit national brut, contre 0,33 pour cent en 1976. C'est une érosion continue qui nous éloigne toujours davantage de l'objectif de 0,70 pour cent.

D'autre part, la progression de l'aide à l'agriculture, rapide après la Conférence mondiale de l'alimentation, s'est depuis fortement émue, malgré l'heureuse création - que je salue - du Fonds international de développement agricole.

Ainsi, l'objectif d'aide à l'agriculture, suggéré par la FAO à ladite Conférence et actualisé depuis, aux prix de 1975, à 8,3 milliards de dollars, n'est même pas réalisé à moitié.

A mon avis, il serait pourtant raisonnable qu'un tiers au moins de l'aide publique au développement soit consacré à l'agriculture. Cette production est à peu près atteinte par la Banque mondiale, mais n'est que de 10 à 15 pour cent pour les pays du Comité de l'aide au développement et 20 pour cent pour ceux de l'OPEP.

Une réallocation en faveur de l'agriculture ne suffirait sans doute pas à atteindre le pourcentage souhaitable: il faudrait une augmentation massive du montant global de l'aide publique au développement.

Monsieur le Président, ce n'est pas ici le lieu indiqué pour revoir en détail les nombreuses négociations en cours et qui sont d'importance cruciale pour les pays en développement. Mais la tournure actuelle des événements m'oblige à m'y référer au moins très brièvement.

Tout le monde reconnaît, par exemple, la nécessité d'établir sur le plan mondial un système adéquat de sécurité alimentaire mondiale et de garantir un niveau satisfaisant et sûr d'aide alimentaire. Et pourtant, l'impasse où s'enlise la négociation de Genève sur les céréales, principalement à cause de divergences d'approche entre pays développés, renvoie indéfiniment la mise sur pied d'un tel système.

Je ne peux que le déplorer et en appeler aux parties en cause pour qu'elles surmontent ces divergences et qu'un accord puisse être conclu dans les mois à venir.

L'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale, souscrit par les Etats Membres de la FAO, deviendrait ainsi une réalité. Car aujourd'hui les stocks, quoique substantiels au niveau mondial, ne fournissent aucune espèce de garantie, en l'absence d'un mécanisme qui assure leur permanence et règle leur utilisation.

J'ai déjà eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'affirmer ma conviction qu'une organisation nouvelle et plus juste des relations internationales est absolument nécessaire. Il importe de fonder les relations économiques, et notamment le commerce des produits agricoles des pays en développement, sur des bases plus équitables. En un mot, il faut mettre en place ce nouvel ordre économique international dont on parle tant.

Malheureusement, son instauration avance à une allure désespérante. Le dialogue Nord/Sud a été transféré sous les auspices des Nations Unies, mais les premières discussions n'y ont pas davantage débouché sur des solutions concrètes. Les mesures de rémission de dettes prises récemment par quelques pays créanciers doivent, cependant, être appréciées comme un signe encourageant.

D'autre part, les négociations de la CNUCED sur le "Programme intégré" et le "Fonds commun" dans le secteur des produits de base continuent à piétiner, alors qu'une plus grande stabilité des prix et des marchés des principaux produits de base est fondamentale pour de nombreux pays en développement.

Enfin, une tendance protectionniste se dessine à nouveau de manière préoccupante, à la suite de la crise économique actuelle, menaçant notamment le commerce d'exportation des produits agricoles. Sa poursuite pourrait porter gravement préjudice aux intérêts des pays en développement exportateurs.

Empêcher le protectionnisme renaissant, tel est l'enjeu des négociations commerciales multilatérales en cours au GATT. Il va sans dire que les pays développés devraient y tenir compte des intérêts des pays en développement, ainsi qu'ils en ont proclamé l'intention dans la déclaration de Tokyo.

Monsieur le Président, avant de faire maintenant quelques commentaires en relation plus directe avec les points à votre ordre du jour, je souhaiterais exprimer deux observations de nature générale.

La première est celle-ci: l'Europe, prise dans son ensemble, contribue pour plus de la moitié au budget ordinaire de la FAO et est, en outre, une des principales sources de contributions bilatérales volontaires.

C'est dire l'importance de votre région pour notre Organisation, tant pour ce qui est de son programme ordinaire que de ses activités extra-budgétaires.

Vous jouez ainsi un rôle de premier plan dans l'aide alimentaire, l'aide d'urgence, la sécurité alimentaire mondiale, maints projets de développement et de formation, la fourniture d'engrais, de pesticides, de semences, le soutien à divers projets spécifiques concernant la viande, le lait, le crédit, etc.

J'apprécie à leur juste valeur vos contributions en ces matières, en particulier celles qui nous permettent, grâce à des fonds fiduciaires, d'agir directement sur le terrain au profit des pays bénéficiaires.

Plus récemment, certains pays de votre région ont activement soutenu le programme lancé par la FAO, au début de cette année, pour la prévention des pertes alimentaires.

Je me permets de vous demander encore un soutien plus ferme à cette initiative.

L'importance du sujet ne peut échapper à personne. Mais les moyens mis à la disposition de la FAO sont par trop limités, le plus que modeste objectif de 20 millions de dollars n'étant même pas encore atteint: nous n'en sommes aujourd'hui qu'à 13 millions de dollars.

Ma deuxième observation portera sur l'action de la FAO en Europe; cette question est d'ailleurs à votre ordre du jour.

Certes, la FAO se doit d'accorder la priorité aux régions en voie de développement. Elle a toujours, cependant, entretenu en Europe un certain niveau d'activités et, dans la limite des moyens disponibles, elle continuera de le faire.

Car, si votre région, dans son ensemble, est relativement riche et dispose d'un potentiel scientifique et technologique considérable, elle est aussi infiniment diversifiée, tant en ce qui concerne les conditions naturelles que le niveau de développement ou les systèmes économiques et sociaux.

Il nous faut, en particulier, reconnaître qu'il y existe encore des pays moins développés qui ont besoin d'assistance, des zones défavorisées qui posent des problèmes extrêmement délicats et qu'y subsistent des situations en un tournemain.

Je pense, notamment, aux questions de main-d'oeuvre agricole, de commercialisation des produits, aux difficultés liées à l'agriculture de montagne. Je songe aussi, et surtout, aux circonstances propres à l'agriculture méditerranéenne et à l'équilibre délicat qui doit être recherché pour la production et l'écoulement des produits, largement concurrentiels, des deux rives de la Méditerranée.

Ces questions sont de particulière actualité au moment où se déroulent des négociations sur l'élargissement de la Communauté économique européenne. J'espère que l'on y tiendra compte des répercussions éventuelles que le passage d'une Communauté de Neuf à Douze pourrait avoir sur d'autres pays européens, et même extra-européens.

L'intérêt de vos travaux, notamment ceux de la Commission européenne d'agriculture et de ses groupes, est ainsi d'offrir, grâce à cette diversité, d'amples possibilités de coopération mutuellement avantageuse au sein de votre région elle-même, mais aussi au-delà.

Il est d'ailleurs souhaitable, comme c'est déjà le cas, que vos efforts soient concentrés sur des secteurs dont l'importance déborde du cadre strictement européen et dont d'autres régions puissent tirer profit.

En ce sens, l'exemple offert par les réseaux coopératifs européens de recherche, qui ont suscité l'intérêt de nombreux pays hors d'Europe, doit être encouragé. Il montre que les activités de la FAO en Europe peuvent faciliter la diffusion des connaissances et un certain transfert de technologie et, en favorisant la coopération multilatérale, aider au renforcement du potentiel scientifique des institutions nationales des pays en développement.

Je souhaite donc que ces pays, surtout ceux limitrophes, participent davantage aux activités européennes de la FAO.

J'en viens ainsi aux principaux points spécifiques à votre ordre du jour.

En ce qui concerne la pêche, vous reverrez les implications du nouveau régime des mers sur l'approvisionnement en poisson et la gestion des ressources biologiques en Europe. Mon propos aujourd'hui est simple: souligner que l'intention n'est pas d'entamer ici un débat sur les problèmes de juridiction que soulève le nouveau régime des mers, ni de se lancer sur les brisées de ce qui est à proprement parler du ressort de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. L'objectif est plutôt d'examiner les conséquences de ce nouveau régime, en particulier de l'extension des limites des juridictions nationales, sur le plan technique et économique.

Le document qui vous est présenté, ERC/78/2, est une première tentative à cet égard. Il fait ressortir la complexité de la situation nouvelle, ainsi créée, sur le plan de l'approvisionnement et du commerce; il indique les pays de la région qui pourraient être les plus affectés par les changements en cours; enfin, il examine leur effet possible sur les organes régionaux des pêches existant dans la zone européenne.

Nous attendons avec intérêt vos commentaires à ce sujet.

L'étude qui vous est soumise sur l'évolution et les perspectives du bois en Europe 1950-2000 vous montre la complexité du sujet, son importance croissante dans le futur et ses nombreuses implications sur divers plans: économique, social, commercial, d'environnement.

Le fait que l'Europe occidentale soit devenue de plus en plus dépendante des importations de produits forestiers d'autres régions est bien connu. La perspective est, d'ailleurs, celle d'un doublement des importations européennes d'ici la fin du siècle.

En passant cette étude en revue, vous aurez sans doute à coeur de réfléchir aux politiques générales de développement et d'investissement à poursuivre dans le secteur forestier et au besoin de trouver un équilibre satisfaisant entre production sur place et importations.

La sylviculture est une activité de longue haleine. Il me paraît, en conséquence, d'autant plus opportun d'engager, dès maintenant, un échange de vues à ce sujet au niveau de la région.

Enfin, vous aborderez la question fondamentale de la réforme agraire et du développement rural, en préparation de la Conférence mondiale que la FAO organise en juillet 1979, en coopération avec les Nations Unies et de nombreuses institutions compétentes.

Certes, ces problèmes présentent moins d'acuité en Europe qu'ailleurs, en partie sans doute parce que plusieurs pays y ont déjà réalisé une réforme agraire ou de profondes réformes de structure.

Néanmoins, la documentation disponible témoigne encore des préoccupations non négligeables dans certains pays, par exemple, en ce qui concerne l'agriculture dans les zones arriérées, la diminution de la population rurale ou les changements de structures agraires, suite à l'application des technologies modernes à l'agriculture.

L'expérience de votre région sera donc d'un grand intérêt pour la Conférence mondiale.

Par ailleurs, vous souhaiterez peut-être faire part de la place que vous comptez réserver au domaine de la réforme agraire et du développement rural dans vos programmes d'assistance.

Monsieur le Président,

J'en ai ainsi terminé.

Je vous ai surtout parlé en pourcentages et en chiffres globaux et je me suis abstenu, volontairement, de donner un tour émotif à mon intervention. Aussi me permettrez-vous peut-être, puisque j'en terminerai par là, de dire que je n'ai cessé d'avoir à l'esprit, en vous parlant, la dimension humaine des problèmes.

Et je suis certain que, vous non plus, vous ne la perdrez pas de vue dans vos délibérations.

Un philosophe grec de l'Antiquité enseignait que l'homme est la mesure de toute chose.

Si ceci est toujours vrai, comment ne serions-nous pas troublés et malheureux, en effet, devant la malnutrition et la misère qui accablent tant de nos semblables?

Y porter remède doit être notre commune résolution.

REPONSES ET COMMENTAIRES DU DIRECTEUR GENERAL
SUR LES DEUX PREMIERS JOURS DE DEBATS

Je regrette de devoir vous quitter au milieu de vos délibérations, ainsi que j'ai dû le faire d'ailleurs durant les quatre autres Conférences régionales auxquelles j'ai participé. Ces deux premières journées m'ont néanmoins permis d'apprécier vos préoccupations. Elles ont donné un ton constructif à vos débats et m'ont paru d'un intérêt considérable.

J'ai été heureux de constater le haut niveau de représentation de votre assemblée, ce qui témoigne de l'intérêt que vos gouvernements portent aux activités globales et régionales de la FAO.

Je voudrais, tout particulièrement, remercier les nombreux orateurs qui, bien que la question ne fût pas à l'ordre du jour, ont bien voulu exprimer leur accord sur les idées que j'ai eu l'avantage d'avancer, dans mon discours d'ouverture, sur les problèmes de développement qui harcèlent les pays pauvres et sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.

Vous avez confirmé l'analyse et l'évaluation de la FAO. J'ai pris note, avec un vif intérêt, des mesures que certains de vos pays envisagent de prendre pour aider cette mobilisation massive en faveur du développement agricole et rural, dont vous avez reconnu la nécessité. J'ai pris note de votre appréciation positive concernant le rôle important que la FAO joue dans le "monitoring" de cette situation et les efforts qu'elle déploie pour y porter remède, notamment en ce qui concerne les aides d'urgence.

Je partage l'inquiétude exprimée par le distingué représentant de la Belgique en ce qui concerne le criquet pèlerin. Le péril est extrême et il faut réussir à mobiliser les moyens nécessaires pour l'ennuyer. J'ai lancé plusieurs appels et le dernier en date ici même, hier. Je crois effectivement que, sans une intervention massive, la situation pourrait échapper à tout contrôle. Divers donateurs ont déjà répondu généreusement et j'ai reçu des réactions positives de la part d'un certain nombre d'autres donateurs potentiels, ainsi que de la CEE. Mais il faut agir vite. L'on doit, en effet, être conscient des délais inévitables pour l'acheminement de l'aide dans cette zone politiquement troublée et où l'insuffisance des infrastructures retarde les opérations. Il importe donc que les décisions soient prises en temps utile.

J'ai enregistré votre soutien et votre intérêt pour les activités de la FAO en Europe. Je partage entièrement votre souci de voir celles-ci profiter, au-delà de la région européenne proprement dite, au plus grand nombre possible de pays en développement extra-européens. Soyez assurés que telle est bien mon intention.

Un exemple significatif à cet égard est donné par les réseaux coopératifs de recherche auxquels plusieurs délégations se sont référées pour en souligner l'utilité. Le fait que 14 pays en développement participent déjà aux réseaux existants, outre les 130 institutions de pays européens, montre l'intérêt placé dans ce programme. Ce mouvement peut et doit être amplifié comme un moyen de renforcer la coopération entre institutions nationales au sein et au-delà de votre région. J'espère que les pays intéressés appuieront très activement leurs organisations nationales coopérant dans les réseaux de leur choix.

La discussion des deux documents sur les pêches et les forêts fait nettement ressortir le fait indéniable que les pays européens seront à l'avenir dépendants dans une mesure beaucoup plus large des importations des pays en développement pour leurs besoins en poisson et en bois.

Cela illustre bien l'interdépendance économique entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Il me paraît donc tout naturel que les pays européens accordent une attention toute particulière aux programmes d'assistance de la FAO en vue de permettre aux pays en développement de mettre en valeur leurs immenses ressources halieutiques et forestières insuffisamment exploitées.

L'occasion leur est donnée à cet égard par les programmes d'assistance technique de la FAO en vue de permettre aux pays en développement d'exploiter leurs zones économiques exclusives de la mer et de mettre en valeur leurs ressources en bois forestier tropical.

Je suis particulièrement satisfait de l'appui que vous avez déjà manifesté pour le programme que je soumettrai à la prochaine session de notre Comité des pêches en faveur de l'utilisation optimale des ressources biologiques dans les zones économiques exclusives des pays en développement. Je souhaite que dès maintenant vous songiez à la manière dont vous pourrez concrétiser cet appui quand vous examinerez les propositions que je serai amené à faire à cet égard pour mon programme de travail et budget.

Comme suite à vos débats, j'étudierai avec soin la contribution que pourra apporter la FAO pour faciliter et rationaliser la commercialisation des produits de la pêche à l'échelle mondiale, et cela dans l'intérêt de tous nos pays membres. Je me propose également d'examiner le rôle que devront jouer nos Commissions régionales de pêches dans la mise en oeuvre du nouveau régime des océans et de leur suggérer les nouvelles orientations qui pourront s'imposer.

Cela m'amène à dire quelques mots au sujet de la coopération technique entre pays en développement. La récente Conférence de Buenos Aires a mis en avant le rôle que les pays développés peuvent et doivent jouer dans la promotion de cette coopération. Souvent, la technique utilisée par les pays en développement est adaptée et mise au point à partir de la technologie et du "know-how" occidental. La coopération technique entre pays en développement ne doit donc pas devenir un repli de ces pays eux-mêmes, mais un effort conjoint où les pays développés peuvent et doivent apporter leur contribution.

Monsieur le Président,

Vos délibérations et les orientations que vous dégagerez cette semaine me seront utiles dans la préparation de mon programme de travail et budget pour la période 1980-81. Il est évident que la crise économique actuelle et l'inflation des coûts obligent à une rigueur financière redoublée. L'étroitesse de notre budget par rapport aux besoins nous force à un usage sélectif et judicieux des fonds disponibles.

Parlant devant un auditoire européen et des activités de la FAO dans votre région, peut-être puis-je me permettre une suggestion sur un sujet limité, certes, mais qui compte du point de vue des dépenses: le coût toujours croissant des réunions. Une formule qui soulagerait grandement l'Organisation ne serait-elle pas que le pays hôte pour certaines réunions en Europe, prenne à sa charge également les frais d'interprétation? Cette formule me paraît possible, étant donné les ressources de vos pays. Tel est d'ailleurs le cas à la Commission économique pour l'Europe où les pays hôtes prennent à leur charge une grande partie des frais des réunions de ses Comités.

En terminant, je voudrais vous remercier de votre participation très active à cette 11ème Conférence régionale. Je suis heureux de voir parmi vous un certain nombre de Représentants permanents avec lesquels j'ai l'habitude et le plaisir de collaborer et dialoguer. Je salue également tous les délégués venant des capitales et leur souhaite un bon voyage de retour.

Je vous donne rendez-vous en novembre pour le Conseil de la FAO et j'espère vous voir à Rome pour les principales réunions organisées en 1979, en particulier celle sur les principales réunions organisées en 1979, en particulier, celle sur la réforme agraire et le développement rural et la conférence biannuelle de notre organisation.

DECLARATION DE M. Y. CHESTNOY, SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT
DE LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre élection à la présidence de cette importante conférence et vous apporter tous mes voeux de succès.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Messieurs les délégués, je suis très heureux de participer à la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe au nom de la Commission économique pour l'Europe. M. Stanovnik, Secrétaire exécutif de la CEE, regrette vivement de n'avoir pu venir lui-même ici, car il se trouve à la Conférence mondiale de la Chambre de commerce internationale où il a été invité à diriger les débats sur les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest, sujet qui revêt une importance fondamentale pour la CEE (NU).

Monsieur le Directeur général, je tiens à vous dire combien la CEE (NU) apprécie les activités importantes et utiles que mène actuellement la FAO. Nous nous félicitons en particulier des efforts conjointement déployés par la FAO et la CEE, qui se renforcent sans cesse et vont bien au-delà d'une coopération normale, pour exécuter dans la région des programmes qui non seulement profitent aux pays directement intéressés mais ont aussi un retentissement mondial. Grâce aux très étroites relations de travail que nous avons établies par l'intermédiaire de la Division mixte CEE (NU)/FAO de l'agriculture et du bois, ainsi qu'à la mise en oeuvre de projets en commun, nous avons la possibilité d'exercer une influence sensible sur la situation agricole de la région et du monde entier.

Les travaux de la CEE (NU) ont maintenant acquis une nouvelle dimension. Non seulement une base solide de coopération s'est maintenue dans des domaines traditionnels, mais encore de nouvelles activités et conceptions ont été mises en oeuvre pour répondre aux nouveaux défis qui se posent dans la région. Lors de la trente-troisième session de la Commission en avril dernier, son Secrétaire exécutif a déclaré:

“Le rôle et l'autorité de la Commission économique pour l'Europe, qui offre une tribune unique pour la coopération dans le secteur économique et des domaines connexes entre des pays qui possèdent des systèmes économiques et sociaux différents, ont continué à se renforcer depuis la trente-deuxième session de l'an dernier. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a donné une grande impulsion aux travaux de la Commission qui est devenue le principal instrument de l'exécution multilatérale des dispositions pertinentes de l'Acte final.”

Ces dernières années, un nouveau rythme de travail s'est intéressé à la Commission, ce qui a eu d'importantes répercussions dans tous les domaines de l'activité économique de la région, y compris dans les secteurs clés de l'agriculture et du bois. Le programme de la CEE (NU) est de plus en plus associé à l'évolution de certains secteurs qui influent sur d'autres branches d'activité; je pense en particulier à des domaines tels que ceux de l'énergie, de l'environnement, des transports et du commerce.

L'Acte final de la CSCE s'est non seulement traduit par un renforcement et une meilleure adaptation du programme de travail de la Commission mais a aussi débouché sur diverses initiatives neuves et importantes. Le fait nouveau le plus significatif est constitué par l'étude au sein de la Commission d'une conférence inter-Etats ou d'une réunion de niveau élevé sur la protection de l'environnement, conformément à une proposition du Gouvernement soviétique.

Bien qu'aucune décision définitive n'ait encore été prise quant à la tenue d'une telle réunion, les conseillers principaux en matière d'environnement auprès des pays membres de la CEE (NU) ont été invités à formuler des recommandations et des propositions concrètes à une réunion de niveau élevé sur la pollution atmosphérique d'un pays à l'autre, sur les techniques dites "douce" et "propres", sur la réutilisation et le recyclage des déchets, ainsi que sur la pollution de l'eau, la lutte contre les résidus toxiques et la protection de la flore et de la faune. Il va sans dire que tous ces problèmes intéressent directement l'agriculture et la foresterie.

Les comités de la CEE (NU) sur les problèmes agricoles et sur le bois, qui prennent une part active aux efforts conjoints que nous déployons avec la FAO, jouent aussi un grand rôle en matière de protection de l'environnement; les résultats des études, séminaires et autres activités qu'ils réalisent dans ce secteur exerceront des incidences notables sur les travaux de la CEE (NU) touchant à l'environnement en général et permettront sans doute aussi de préparer d'utiles contributions pour la réunion de niveau élevé sur la protection de l'environnement.

Je voudrais maintenant évoquer brièvement quelques problèmes généraux qui sont actuellement au premier plan de nos préoccupations et que les responsables des politiques agricoles devront résoudre d'ici la fin des années soixante-dix.

Ces problèmes n'exigent pas nécessairement une refonte radicale des objectifs généraux de ces politiques qui continuent à promouvoir le développement d'une agriculture économiquement saine et efficace, un approvisionnement garanti en articles de haute qualité provenant d'une production nationale convenablement diversifiée et la participation de la population agricole - dans le cadre d'un système harmonisé de mesures politiques d'ordre économique et social - au relèvement des revenus et au renforcement du bien-être général. Les rapides progrès techniques de l'après-guerre non seulement ont facilité l'évolution et la modernisation de l'agriculture européenne, mais ont aussi entraîné de nouveaux problèmes dans leur sillage. En outre, quelques importants facteurs extérieurs ont considérablement évolué ces dernières années et ont aussi laissé leur empreinte sur l'agriculture. La situation économique générale, à l'échelon aussi bien national qu'international, est venue compliquer encore l'adaptation de l'agriculture à l'évolution des conditions technologiques, économiques et sociales. Nous citerons par exemple l'instabilité monétaire, la fluctuation des marchés nationaux, la tendance inflationniste des prix et les problèmes énergétiques. Les politiques de prix du secteur agricole traditionnel doivent jouer leur rôle dans les politiques de lutte contre l'inflation, ce qui limite leur utilité en tant qu'élément des politiques de revenu. Les agriculteurs d'Europe occidentale ont moins de possibilités de se tourner vers d'autres secteurs ou d'accroître leurs revenus par des activités non agricoles à temps partiel. De ce fait, les possibilités d'acquérir ou de louer des terres diminuent, ce qui constitue une entrave aux politiques structurelles traditionnelles qui visent à l'élargissement des exploitations agricoles. En outre, dans de nombreux pays, la situation du marché n'est guère favorable à l'intensification de la production animale ou au relèvement des prix. Aussi n'est-il pas surprenant que bon nombre de pays occidentaux aient récemment révisé leurs politiques agricoles pour les adapter à des conditions qui diffèrent nettement de celles des années cinquante et soixante. Dans ce contexte, et en particulier dans le cas des régions moins favorisées de par leurs conditions naturelles, l'approche rationnelle purement économique risque de ne pas fournir la réponse voulue.

En raison de la structure agricole qui prédomine en Europe occidentale et de l'intégration croissante dans l'économie générale de l'agriculture qui est un important acquéreur d'inputs d'origine industrielle ainsi qu'un fournisseur de l'industrie de transformation, les diverses formes de coopération, d'exploitation collective et d'intégration se développent beaucoup depuis plusieurs années.

La coopération et l'intégration sont déjà très avancées dans les pays d'Europe orientale, où l'objectif d'une coopération accrue ne se limite pas à l'agriculture mais englobe l'industrie (sous forme de complexes agro-industriels), aboutissant à la constitution d'unités spécialisées et amalgamées de grande envergure sur une base régionale et sectorielle.

De nombreux autres problèmes pourraient encore être mentionnés, mais je me bornerai à en signaler très brièvement deux de nature très différente. Il s'agit tout d'abord du grave problème de balance commerciale auquel plusieurs pays se trouvent confrontés. Il est naturel que ces derniers se demandent dans quelle mesure leur commerce agricole pourra concourir à la solution de ce problème. La réponse ne viendra pas de considérations purement nationales; elle ne sera trouvée que grâce à des consultations et à la coopération au niveau international.

Le second problème est étroitement lié aux rapides progrès technologiques de l'agriculture, qui sont imputables aux recherches agricoles dont l'importance s'est donc considérablement accrue; tous les efforts visant à renforcer la coopération internationale (par exemple, les réseaux de recherche institués par la FAO en Europe) concourront singulièrement à la réalisation de nouveaux progrès à moindres frais et méritent en conséquence tout notre appui. L'agriculture moderne exige aussi un personnel hautement qualifié et spécialisé n'ayant guère de ressemblance avec l'image surannée du paysan traditionnel. Il n'est donc pas surprenant que tous les pays accordent plus d'attention à l'enseignement et à la formation professionnelle.

Dans le secteur de la foresterie et des industries du bois, la récession qui s'est manifestée dès 1974 dans les économies d'Europe occidentale a provoqué plusieurs difficultés graves. La chute brutale en 1974 et 1975 de la demande concernant à peu près l'ensemble des produits forestiers n'est pas la moindre de ces difficultés. La reprise actuelle n'est que fragmentaire. Il en est résulté une sous-utilisation persistante des ressources, c'est-à-dire aussi bien de la capacité de production que de la main-d'oeuvre, et de nombreuses entreprises tant forestières qu'industrielles éprouvent de graves problèmes financiers.

Sans vouloir être exagérément pessimiste quant à l'avenir immédiat, je dois dire que selon nos experts à Genève on n'entrevoit aucun redressement rapide ou spectaculaire de l'économie en Europe occidentale et, partant, aucune amélioration du secteur forestier. En revanche, les économies d'Europe orientale continuent à progresser, quoique à un rythme un peu inférieur à celui qu'elles ont connu jusqu'au milieu des années soixante-dix.

Je ne m'étendrai pas ici sur les perspectives à long terme, car ce point fera l'objet de vos débats demain après-midi et mercredi. Je voudrais néanmoins attirer votre attention sur l'étude qui a servi de base au document établi par le Secrétariat, "Etude sur les tendances et perspectives du bois en Europe de 1950 à l'an 2000", excellente illustration de l'étroite coopération qui existe entre les secrétariats de la FAO et de la CEE (NU) à Rome et à Genève. De nombreuses et importantes incidences politiques découlent de cette étude et, à mon avis, vous devriez les examiner de près.

Les travaux de la Commission dans les domaines de l'agriculture et du bois ont pris une orientation des plus fructueuses depuis la dernière Conférence régionale de la FAO pour l'Europe et ont fait l'objet de maintes remarques favorables aux sessions de la Commission. Le programme a été équilibré et remanié de façon à englober des projets intéressant l'économie, la technologie et l'environnement. L'étude des faits nouveaux survenus dans les secteurs de l'agriculture et du bois constitue une source valable de données économiques et statistiques. Les travaux sur les normes de qualité et sur les pratiques commerciales internationales continuent à occuper une place importante dans le programme de travail dont ils sont partie intégrante.

On accorde une grande attention à certains problèmes économiques et technologiques du secteur agricole, notamment aux problèmes intéressant la structure agraire et la rationalisation des exploitations, ainsi qu'aux questions du machinisme agricole. A propos de cette section du programme de travail qui concerne l'agriculture, de nombreuses délégations ont souligné l'efficacité des activités menées par le Comité ces dernières années et ont exprimé le vœu qu'elles continuent à figurer parmi les importants travaux du Comité.

Le programme de travail très diversifié du Comité du bois a lui aussi reçu un accueil très favorable.

Depuis quelques années, la CEE (NU) s'intéresse de plus en plus aux problèmes spéciaux des pays de la région qui sont en voie d'expansion économique. Grâce à des projets axés sur les problèmes de produits et d'échanges qui présentent un intérêt particulier pour ces pays, ainsi que par le biais d'autres activités concernant le machinisme agricole, la structure agraire et la rationalisation des exploitations, la CEE (NU) peut compléter les efforts de ces pays. A titre d'exemple de ce type d'activités, je citerai le séminaire sur l'agriculture dans les régions moins favorisées qui s'est tenu en mai dernier.

En établissant notre programme d'action conjoint pour résoudre les problèmes économiques de la région, il ne faut pas oublier de tenir compte de la situation ailleurs. Il importe que les autres régions bénéficient des activités conduites dans les secteurs de l'agriculture et du bois en Europe. C'est là l'une des plus importantes contributions que la région peut apporter à l'économie mondiale. La présente Conférence, qui fait partie intégrante du programme global de la FAO, pourrait formuler des recommandations positives et constructives à cet égard.

Au nom du Secrétaire exécutif de la CEE (NU) et au mien propre, je souhaite un plein succès aux travaux de la Conférence et aux perspectives qu'elle offre en matière d'action conjointe FAO/CEE (NU) pour résoudre les problèmes des pays intéressés.

M-90

ISBN 92-5-200726-1